



Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

INFRASTRUCTURE

01

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

04

EDUCATION

08

TRANSPORT

02

ADMINISTRATION

01

ECONOMIE

03

GOVERNANCE PUBLIQUE

01

TELECOMMUNICATION

08

ENERGIE

02

N° 2968

29 Décembre 2023

29 December 2023

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	013/CM/C.MAK/SG/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°012/AONO/C.MAK/CIPM/2023 DU 04/10/2023 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS LATRINES A SIX (06) COMPARTIMENTS A EM ANDOUMALONG, EM MOCK-SUD, EP MAKENENE-CENTRE DANS LA COMMUNE DE MAKENENE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

2	Reference	2075-23/ADC/DG/DG.M Lire
	Titre/objet	PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 43/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 24/11/2023 POUR LE REMPLACEMENT DU CHARGEUR DE BATTERIES 110VDC, 25A DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

3	Reference	026/C/MINPOSTEL/PATNUC/UGP/SPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 026/C/MINPOSTEL/PATNUC/UGP/SPM DU 28 DÉCEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 026 DU 04 OCOTBRE 2023 RELATIF À LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT POUR LA MISE EN PLACE D'UN CADRE DE COORDINATION DE LA GESTION DES INFRASTRUCUTURES DE RESEAUX AU CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN (PATNUC) FINANCEMENT : N° IDA : 69870-CM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

4	Reference	15/ D/C-DZENG/SG/2023 DU 22 DEC 2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 15/ D/C-DZENG/SG/2023 DU 22 DEC 2023PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015 AONO/PR/MINMAP/C DZENG/AIMF/REFELA.CAM/CIPM-DZENG/2023 DU 24/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE DANS LA COMMUNE DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTREEN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

5	Reference	25/DG/TRADEX/CMA/23 du 29/12/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°25/DG/TRADEX/CMA/23 DU 29/12/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°017/AOIO/TRADEX/CIPM/23 DU 22 AOÛT 2023, RELATIF À LA FOURNITURE DES POMPES À TRADEX S.A. AU CAMEROUN
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference 089/DG/DAP/DAPD/SDAT/SPIS Lire Titre/objet DECISION N°089/DG/DAP/DAPD/SDAT/SPIS DU 21/12/2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA BUSINESS UNIT FIXE (BUF) Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
----------	--

7	Reference 023/DG/DAP/DAPD/SDAT/SPIS/CAMTEL Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°023/DG/DAP/DAPD/SDAT/SPIS/CAMTEL DU 21/12/2023PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/023/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 13/11/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'AUDIT DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA BUSINESS UNIT FIXE (BUF). Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
----------	--

8	Reference 009/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/SPM/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°009/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/SPM/2023 DU29 DÉCEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS NOM DU PAYS : RÉPUBLIQUE DU CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES - PHASE II (PADFA II)FINANCEMENT : PRÊTS FIDA N° 2000003228 ET 2000003229 ET GOUVERNEMENT DU CAMEROUNREFERENCE DU MARCHÉ : N°009/DPX/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU 09 AOUT 2023DESCRIPTION DU MARCHÉ : RÉALISATIONTRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AGRICOLE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À ÉNERGIE SOLAIRE À GAZAWA ENTRÉE, DANS LA COMMUNE DE GAZAWA, DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, POUR LE COMPTE DU PADFA II.DÉLAI D'EXÉCUTION : 45 JOURS Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
----------	---

9	Reference N/A Lire Titre/objet COMMUNIQUEAPPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°13/AONR/CFC/CIPM/2023 DU 01ER DECEMBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE DEVANT ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE RAVALEMENT DES FAÇADES ET DE RENOVATION INTERIEURE DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
----------	--

10	Reference 014/CM/C.MAK/SG/SPM/2023 Lire Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°012/AONO/C.MAK/CIPM/2023 DU 12/08/2023 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNNELLE D'ANDOUMALONG LOT1 ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CASSE A L'ECOE ATERNELLE DE MOCK-SUD LOT2 DANS LA COMMUNE DE MAKENENE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference 3007 -23/ADC/DG/DG.M Lire Titre/objet PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 43/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 24/11/2023 POUR LE REMPLACEMENT DU CHARGEUR DE BATTERIES 110VDC, 25A DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

12	Reference 015/CM/C.MAK/SG/SPM/2023 Lire Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°012/AONO/C.MAK/CIPM/2023 DU 12/08/2023 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE MAKENENE-CENTRE LOT3 ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BALOUA GRUPE 2 LOT4 DANS LA COMMUNE DE MAKENENE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

13	Reference 087/DG/DAP/DAPD/SDAM/SA/2023 Lire Titre/objet DECISION N° 087/DG/DAP/DAPD/SDAM/SA/2023 DU 21/12/2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX ETUDES EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN MOBILE MONEY A CAMTEL. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

14	Reference 099/AMI/MINTP/CPR-FC /ICP/SPM/2023 du 21 DEC 2023 Lire Titre/objet AVIS À MANIFESTATION D'INTERET N° 099/AMI/MINTP/CPR-FC /ICP/SPM/2023 DU 21 DEC 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL, SPÉCIALISTE EN PASSATION DES MARCHES (SPM) A LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DANS LE CADRE DU PARZIK(SERVICES DES CONSULTANTS) Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 12-01-2024
-----------	---

15	Reference 007/F Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 007/F PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET INDIVIDUELLE ACCIDENT EN FAVEUR DU PERSONNEL DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET DE L'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN (PATNUC) ET LEURS AYANTS DROITSDDESCRIPTION DU MARCHÉ : SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET INDIVIDUELLE ACCIDENT EN FAVEUR DU PERSONNEL DE L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET DE L'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC) ET LEURS AYANTS DROITSDURÉE : DOUZE (12) MOIS DÈS NOTIFICATION DE L'ORDRE DE SERVICE DE DÉMARRER LES PRESTATIONSDATE SIGNATURE DE LA LETTRE DE MARCHÉ : EN COURS Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

16	Reference	015/CM/C.MAK/SG/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°012/AONO/C.MAK/CIPM/2023 DU 12/08/2023 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE MAKENENE-CENTRE LOT3 ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BALOUA GRUPE 2 LOT4 DANS LA COMMUNE DE MAKENENE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

17	Reference	025 Lire
	Titre/objet	PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N°025/DCR/PAREC/UCG/CSPM/SPM/11-2023 DU 03/11/2023 RELATIVE À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ET DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LE GUICHET UNIQUE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

18	Reference	N/A Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/CFC/CIPM/2023 DU 01ER DECEMBRE 2023 POUR LA MAINTENANCE DES GROUPES ELECTROGENES DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

19	Reference	015/C/AONO/C-DZG/SG/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°015/C/AONO/C-DZG/SG/2023 DU 22 DEC 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015 AONO/PR/MINMAP/C DZENG/AIMF/REFELA.CAM/CIPM-DZENG/2023 DU 24/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE DANS LA COMMUNE DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTREEN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

20	Reference	018/AONO/MINFOPRA/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°S2/43/018/AONO/MINFOPRA/CIPM/2023 DU 01 DEC 2023POUR L'IMPLANTATION DE LA HAUTE DISPONIBILITE ENERGETIQUE DU LOCAL TECHNIQUE PRINCIPAL DU MINFOPRA. FINANCEMENT : BUDGET DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN -EXERCICES 2023 ET SUIVANTS LIGNE 57 65 201 03 330010 360540
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	03-01-2024

21	Reference	13/CM/C.MAK/SG/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°012/AONO/C.MAK/CIPM/2023 DU 12/08/2023 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS LATRINES A SIX (06) COMPARTIMENTS A EM ANDOUMALONG,EM MOCK-SUD, EP MAKENENE-CENTRE DANS LA COMMUNE DE MAKENENE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

22	Reference	027/DG/TRADEX/CIPM /23 du 29/12/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°027/DG/TRADEX/CIPM /23 DU 29/12/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°017/AOIO/TRADEX/CIPM/23 DU 22 AOÛT 2023, RELATIF À LA FOURNITURE DES POMPES À TRADEX S.A. AU CAMEROUN
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

23	Reference	100/AMI/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/EE2/2023 DU 21/12/23 Lire
	Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 100/AMI/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/EE2/2023 DU 21 DECEMBRE 2023 POUR LA CONDUITE DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ROUTES D'ACCES REGIONALES ET COMMUNALES DU PROJET POUR L'AMÉLIORATION DE LA CONNECTIVITÉ, LA RÉSILIANCE ET L'INCLUSION LE LONG DU CORRIDOR ROUTIER MORA-DABANGA-KOUSSÉRI (PACRI-MDK) DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	12-01-2024

24	Reference	29/23/DC/MINESEC/CIPM /2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE COTATION N° 29/23/DC/MINESEC/CIPM /2023 DU 22 DEC 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES ASCENSEURS DU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	12-01-2024

25	Reference	021/DG/DAP/DAPD/SDAM/SA/CAMTEL Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 021/DG/DAP/DAPD/SDAM/SA/CAMTEL DU 21/12/2023PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 019/AOIO/CAMTEL/CIPM/2023 DU 23 OCTOBRE 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA MISE EN PLACE DU MOBILE MONEY (ETUDES).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

26	Reference	088/DG/DAP/DAPD/SDAT/SPIS Lire
	Titre/objet	DECISION N°088/DG/DAP/DAPD/SDAT/SPIS DU 21/12/2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT DES RESSOURCES HUMAINES ET GESTION DE CARRIÈRES.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

27	Reference	022/DG/DAP/DAPD/SDAT/SPIS/CAMTEL Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°022/DG/DAP/DAPD/SDAT/SPIS/CAMTEL DU 21/12/2023PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 13/11/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'AUDIT DES RESSOURCES HUMAINES ET GESTION DE CARRIÈRES.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

28	Reference	30/23/DC/MINESEC/CIPM /2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°30/23/DC/MINESEC/CIPM /2023 DU 22 DEC 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE GARDIENNAGE DES LOCAUX DU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	15-01-2024

29	Reference	01/ASMI/COMMUNE DE MEIGANGA/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/ASMI/COMMUNE DE MEIGANGA/2024 DU 29/12/2023 POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE MEIGANGA (TRANCHE FERME : DIAGNOSTIC TERRITORIAL).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	29-12-2023

30	Reference	096/AMI/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/EE2/2023 DU 13/12/23 Lire
	Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 096/AMI/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/EE2/2023 DU 13 DECEMBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE L'ELABORATION DU PLAN DE GESTION DE LA BIODIVERSITE DES AIRES PROTEGEES DE LA ZONE D'INFLUENCE DU PROJET POUR L'AMELIORATION DE LA CONNECTIVITE, LA RESILIENCE ET L'INCLUSION LE LONG DU CORRIDOR ROUTIER MORA-DABANGA-KOUSSERI (PACRI-MDK) DANS LA REGION DE L'EXTRÊME-NORD
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	03-01-2024

31	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	PROJET D'AMENAGEMENT DES ROUTES DE DESENCLAVEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE ET PORTUAIRE DE KRIBI :SERVICE DES CONSULTANTS POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANT POUR LA REALISATION DU SUIVI-EVALUATION DES IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DU PROJET D'AMENAGEMENT DES ROUTES DE DESENCLAVEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE ET PORTUAIRE DE KRIBI (PARZIK) AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 101/AMI/MINTP/CPR-FC/ICP-PARZIK/SE-CPR-FC/SPM-PARZIK /2023 DU 27 DECEMBRE 2023(SERVICES DE CONSULTANTS)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	16-01-2024

32	Reference	09/AONO/CIPM/MAETUR Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2023/009/CIPM/MAETUR DU 28/12/2023 POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE POUR LA COUVERTURE DU PARC AUTOMOBILE DE LA MAETUR.FINANCEMENT : BUDGET MAETUR – EXERCICE 2024 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	18-01-2024

33	Reference	28 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTERET N° 028 RELATIF A LA SELECTION DES PRESTATAIRES LOCAUX DE SERVICES (PLS) EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT EN APPUI-CONSEIL DES BENEFICIAIRES DES SUBVENTIONS PAR BONS ELECTRONIQUES DANS LE CADRE DU PATNUCDATE : 28 DECEMBRE 2023FINANCEMENT : IDA 69870-CM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	19-01-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

34	Reference	008 /AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°008 /AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2023 DU 29 DÉCEMBRE 2023 RELATIF À LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) NOUVEAUX BÂTIMENTS DE STOCKAGE OIGNON AVEC BLOCS LATRINES DE DEUX (02) CABINES DANS LA RÉGION DU NORD, POUR LE COMPTE DU PADFA II EN TROIS (03) LOTS
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	25-01-2024

35	Reference	014/CM/C.MAK/SG/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°012/AONO/C.MAK/CIPM/2023 DU 12/08/2023 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE D'ANDOUMALONG LOT1 ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CASSE A L'ECOLE ATERNELLE DE MOCK-SUD LOT2 DANS LA COMMUNE DE MAKENENE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

36	Reference	024 Lire
	Titre/objet	PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N°024/DCR/PAREC/UCG/CSPM/SPM/10-2023 DU 23/10/2023 RELATIVE À L'ACQUISITION, AU PARAMÉTRAGE DU SERVEUR ET AU DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU INFORMATIQUE DE L'UNITÉ DE COORDINATION ET DE GESTION DU PARECNOM DU PROJET : PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'EDUCATION AU CAMEROUN (PAREC)PAYS : CAMEROUNNUMERO DU PROJET : CRÉDIT IDA N° 62160-CM, DON IDA N° D2910-CM CRÉDIT IDA N° 67930-CM, DON GPE TF B4072NUMERO DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE : N°024/DCR/PAREC/UCG/CSPM/SPM/10-2023 DU 23/10/2023DESCRIPTION DU MARCHÉ : ACQUISITION, PARAMÉTRAGE DU SERVEUR ET DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU INFORMATIQUE DE L'UNITÉ DE COORDINATION ET DE GESTION DU PARECDELAI DE LIVRAISON : 30 JOURS SUIVANT LA DATE DE NOTIFICATION DE L'ORDRE DE SERVICE DE DÉMARRAGE DES PRESTATIONS
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

37	Reference	001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/A/SODEPA/CIPM/2023 DU 28 DECEMBRE 2023RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/SODEPA/CIPM/2023 DU 14 DECEMBRE 2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE BOUCHERIE MODERNE AU QUARTIER CITE VERTE YAOUNDE POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES PRODUCTIONS ANIMALES (SODEPA).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

COMMUNE DE MAKENENE

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°012/AONO/C.MAK/CIPM/2023 DU 04/10/2023 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS LATRINES A SIX (06) COMPARTIMENTS A EM ANDOUMALONG, EM MOCK-SUD, EP MAKENENE-CENTRE DANS LA COMMUNE DE MAKENENE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKENENE, (Maître d'Ouvrage)

Vu la constitution ;

Vu la loi 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la loi 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret N° 92/127 du 26 Juin 1992 portant création de la Commune de Makénééné et son ressort territorial ;

Vu le Décret N°2012/07 du 08 Mars 2021 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000423/A/MINDDEVEL du 03 Novembre 2020 constatant l'élection de M. IMBENG DAVID en qualité de Maire de la Commune de Makénééné, Départe

Vu l'Arrêté N° 0101/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création de la commission interne de passation des marchés publics auprès des communautés urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du code des marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 0000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instruction relative à l'exécution de la loi des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;

Vu la proposition d'attribution de la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Makénééné formulée N°...../L/CIPM/C-MAK/2023 du

Vu les nécessités de services ;

DECIDE

Article 1^{er} : sur Proposition de la Commission interne de passation des marchés de la Commune de Makénééné les/la lettre commande objet de la consultation susvisée est (sont)attribuée (e) au soumissionnaire ci-après :

LOTS	Attributaire	Projets	Montant TTC (en FCFA)	Montant TTC en lettre (en CFA)	Délai d'exécution
LOT5	MAK SHINE, Tél : 671 3757 67	<i>Construction de trois latrines à six compartiments à EM Andoumalong, EM Mock-sud, EP Makénéne-centre</i>	10.363.998	<i>Dix millions trois cent soixante-trois mille neuf cent quatre-vingt-dix huit</i>	Six mois

Article 2 : Ladite ou lesdites entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Makénéne dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de l'établissement des projets de lettre-commande.

Article 3 : la présente décision sera publiée, communiquée et affichée partout où besoin sera.

MAKENENE le 4 Octobre 2023

Le MAIRE

IMBENG DAVID

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 43/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 24/11/2023 POUR LE REMPLACEMENT DU CHARGEUR DE BATTERIES 110VDC, 25A DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres N° 43/AONO/ADC/CIPM/2023 du 24/11/2023 ;

DECIDE :

ARTICLE 1 - Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 43/AONO/ADC/CIPM/2023 du 24/11/2023, pour le remplacement du chargeur de batteries 110VDC, 25A de l'Aéroport International de Douala, est annulé.

ARTICLE 2 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 27 Décembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

**PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE
N°025/DCR/PAREC/UCG/CSPM/SPM/11-2023 DU 03/11/2023 RELATIVE À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL
ET DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LE GUICHET UNIQUE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

NOM DU PROJET : PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'EDUCATION AU CAMEROUN (PAREC)

PAYS : CAMEROUN

NUMERO DU PROJET : Crédit IDA N° 62160-CM, Don IDA N° D2910-CM

Crédit IDA N° 67930-CM, Don GPE TF B4072

NUMERO DE DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE : N°025/DCR/PAREC/UCG/CSPM/SPM/11-2023 du
03/11/2023

DESCRIPTION DU MARCHÉ : ACQUISITION DU MATÉRIEL ET DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR
LE GUICHET UNIQUE

DELAI DE LIVRAISON: 30 jours dès réception de l'Ordre de service

de démarrage des prestations

RESULTATS : INFRUCTUEUX

YAOUNDE le 29 Décembre 2023

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

OWOTSOGO ONGUENE AMBROISE

COMMUNE DE DZENG

DECISION N° 15/ D/C-DZENG/SG/2023 DU 22 DEC 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015 AONO/PR/MINMAP/C DZENG/AIMF/REFELA.CAM/CIPM-DZENG/2023 DU 24/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE DANS LA COMMUNE DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG.

MAÎTRE D'OUVRAGE

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu** le décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** La loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
- Vu** le décret 2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n°2011/048 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
- Vu** La Circulaire N° 000000008/C/MINFI DU 30 Décembre 2022 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;
- Vu** Les normes en vigueur en République du Cameroun.
- Vu** Le dossier d'appel d'offres du dossier d'appel n°015 AONO/PR/MINMAP/CDZENG/AIMF/REFELA.CAM/CIPM-DZENG/2023 DU 24/10/2023 pour les travaux de construction des équipements d'éclairage public solaire dans la commune de Dzeng, département du Nyong et So'o, Région du Centre en procédure d'urgence;
- Vu** La proposition d'attribution n°015/L/CIPM-DZENG/ 2023 du 01/12/2023 par le Président de la Commission de passation interne des Marchés auprès de la Commune de Dzeng ;
- Vu** L'arrêté N°000148/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Madame AYI Monique Epse NKAMGNA, au poste de Maire de la Commune de Dzeng à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 ;
- Vu** les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres National ouvert N°015 AONO/PR/MINMAP/CDZENG/AIMF/REFELA.CAM/CIPM-DZENG/2023 DU 24/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE DANS LA COMMUNE DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE

Est attribuée à **SOPROCIT SARL BP 1573 YAOUNDE TELEPHONE 22210323**

Pour un montant TTC de **143 895 165 FCFA (Cent Quarante Trois Millions Huit Cent Quatre Vingt Quinze Mille Cent Soixante Cinq Francs CFA) pour une durée de SIX (06) mois calendaires.**

Article 2 : La présente décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

DZENG le 22 Décembre 2023

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

TRADEX S.A

DECISION N°25/DG/TRADEX/CMA/23 DU 29/12/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°017/AOIO/TRADEX/CIPM/23 DU 22 AOÛT 2023, RELATIF À LA FOURNITURE DES POMPES À TRADEX S.A. AU CAMEROUN

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution n° 365/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A. ;

Vu la Résolution n°369/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant désignation du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres International Ouvert n°017/AOIO/TRADEX/CIPM/23 du 22 août 2023, relatif à la fourniture des pompes à TRADEX S.A. au Cameroun ;

Considérant le procès-verbal n°114/CIPM-TRADEX/2023 du 07 décembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A., relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres de l'Appel d'Offres International Ouvert susvisé ;

Considérant la correspondance du Président du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A., approuvant la proposition d'attribution de l'Appel d'Offres International Ouvert susvisé, conformément à la résolution n°368/2019 du Conseil d'Administration de TRADEX S.A. portant délégation de pouvoirs au PCA dans le cadre de la passation des marchés de TRADEX S.A. dont les montants sont supérieurs à 250 000 000 FCFA TTC.

DECIDE :

Article 1 : Le groupement d'entreprises dont les noms suivent est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres International Ouvert n°017/AOIO/TRADEX/CIPM/2023 du 22 août 2023 relatif à la fourniture des pompes à TRADEX S.A. au Cameroun, pour le montant ci-après :

GROUPEMENT D'ENTREPRISES	MONTANT (FCFA)	MONTANT (EUROS)
1. WAYNE INDUSTRIE E COMERCIAO LTDA, Estrada do timbo, 126 – Higienopolis – Rio de Janeiro - RJ	Sept cent quatre-vingt-quatorze millions huit cent quarante-huit mille neuf cent deux (794 848 902)	Un million deux cent onze mille sept cent trente-neuf EUROS soixante-quatre CENTIMES (1 211 739,64)
2. SAMIN S.A. BP:12 424 Douala		

Article 2 : La mandataire du groupement est l'entreprise **WAYNE INDUSTRIE E COMERCIAO LTDA, Estrada do timbo, 126 – Higienopolis – Rio de Janeiro - RJ.**

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DOUALA le 29 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

DECISION N°089/DG/DAP/DAPD/SDAT/SPIS DU 21/12/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA BUSINESS UNIT FIXE (BUF)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2010/013 du 21/12/2010 régissant les communications électroniques au Cameroun et la loi modificative N° 2015/006 du 20/04/2015 ;

Vu la loi N°2017/011 du 12/07/2017 portant Statut Général des entreprises publiques ;

Vu le décret N°98/198 du 08/09/1998 portant création de la Cameroon Telecommunications ;

Vu le décret N°2018/355 du 12/06/2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu le décret n° 2018/786 du 14 décembre 2018 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Société Cameroon Telecommunications (CAMTEL) ;

Vu le décret N° 2018/787 du 14/12/2018 portant nomination du Directeur Général de la Cameroon Télécommunications ;

Vu le décret N°2019/263 du 28/05/2019 portant réorganisation de la Société Cameroon Telecommunications ;

Vu le décret n°2023/016 du 10 janvier 2023 portant nomination des membres du conseil d'administration de la société Cameroon Telecommunications (CAMTEL) ;

Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la résolution n° 008/CAD du 02 mars 2018 autorisant le Président du Conseil d'Administration à mettre en place le Comité de Contrôle des Marchés Publics au sein du Conseil d'Administration de CAMTEL ;

Vu la résolution n°015/CAMTEL/CA/2021 du 06 avril 2021 portant adoption du Manuel des procédures applicables aux marchés de la Société Cameroon Telecommunications (CAMTEL) ;

Vu la Résolution N°030/CAMTEL/CA/2021 du 16/11/2021 portant nomination des responsables à la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Cameroon Telecommunications (CAMTEL) ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°2023/023/AONO/DG/CIPM/ CAMTEL du 13/11/2023 pour le recrutement d'un cabinet en vue de l'audit du chiffre d'affaires de la Business Unit Fixe (BUF) ;

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des offres mise en place par note N°35/CIPM du 12/12/2023 ;

Vu la proposition d'attribution N°214/CIPM/SEC du 20 Décembre 2023 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : **Le CABINET EFAC, BP. 6 077 Yaoundé -Cameroun, Tél :677 71 31 08**, est déclaré adjudicataire du marché susvisé au montant Toutes Taxes Comprises (TTC) de quatre-vingt-dix-sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (**97 999 999**) francs CFA et pour une durée d'exécution de **trois (03) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 2 : le Directeur Général ou son Représentant dûment mandaté est invité à se présenter à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de la Business Unit Transport (Service des prestations intellectuelles et services) sise au 6^{ème} étage, porte 603 pour l'établissement du marché correspondant.

YAOUNDE le 21 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI



CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N°023/DG/DAP/DAPD/SDAT/SPIS/CAMTEL DU 21/12/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/023/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 13/11/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'AUDIT DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA BUSINESS UNIT FIXE (BUF).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) communique :

Par décision N°089/DG/DAP/DAPD/SDAT/SPIS du 21/12/2023 Le **CABINET EFAC, BP. 6 077 Yaoundé -Cameroun, Tél :677 71 31 08**, a été retenu pour le recrutement d'un cabinet en vue de l'audit du chiffre d'affaires de la Business Unit Fixe (BUF) a la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) pour un montant Toutes Taxes Comprises (TTC) de **quatre-vingt-dix-sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (97 999 999) francs CFA** et pour une durée d'exécution de **trois (03) mois**.

Le Directeur Général dudit établissement ou son Représentant dûment mandaté est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, au siège de la Direction Générale de CAMTEL, Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, sous-direction des Approvisionnements de la Business Unit Transport (Service des Prestations Intellectuelles et Services), 6^{ème} étage porte 603, pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites, sans qu'il ait lieu à réclamation. Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

**PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE
N°024/DCR/PAREC/UCG/CSPM/SPM/10-2023 DU 23/10/2023 RELATIVE À L'ACQUISITION, AU
PARAMÉTRAGE DU SERVEUR ET AU DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU INFORMATIQUE DE L'UNITÉ DE
COORDINATION ET DE GESTION DU PARECNOM DU PROJET : PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME
DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN (PAREC)PAYS : CAMEROUNNUMERO DU PROJET : CRÉDIT IDA N°
62160-CM, DON IDA N° D2910-CM CRÉDIT IDA N° 67930-CM, DON GPE TF B4072NUMERO DE LA
DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE : N°024/DCR/PAREC/UCG/CSPM/SPM/10-2023 DU
23/10/2023DESCRIPTION DU MARCHÉ : ACQUISITION, PARAMÉTRAGE DU SERVEUR ET DÉPLOIEMENT
DU RÉSEAU INFORMATIQUE DE L'UNITÉ DE COORDINATION ET DE GESTION DU PARECDELAJ DE
LIVRAISON : 30 JOURS SUIVANT LA DATE DE NOTIFICATION DE L'ORDRE DE SERVICE DE
DÉMARRAGE DES PRESTATIONS**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

ADJUDICATAIRE

Noms	ESSO Sarl
Adresse	B.P : 33 858 – Yaoundé ; Téléphone : (+237) 670 10 06 23 e-mail : info@essosarl.com
Montant de l'offre lu publiquement	16 345 400 F CFA HT 19 493 082 F CFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	16 345 400 F CFA HT 19 491 890 F CFA TTC
Montant du Marché (dans la monnaie de l'évaluation)	16 345 400 F CFA HT 19 491 890 F CFA TTC
Délai de Livraison	30 Jours

SOUSSIONNAIRES REJETES

Nom	TEXYS SARL
Adresse	B.P : 12 203 - Yaoundé Tel : (+237) 695 03 59 58
Montant de l'offre lu publiquement	41 875 000 F CFA HT 49 935 938 F CFA TTC
Raison du rejet	Offre non conforme pour l'essentiel

Nom	ITECH SARL
Adresse	B.P : 15 346 - Yaoundé Tel : (+237) 696 850 538
Montant de l'offre lu publiquement	16 770 500 F CFA HT 19 998 821 F CFA TTC
Raison du rejet	Offre non conforme pour l'essentiel

Nom	EMC ENGINEERING SARL
Adresse	B.P : 15 302 - Yaoundé Tel : (+237) 699 88 63 74 e-mail : emc@emcsarl.com
Montant de l'offre lu publiquement	43 650 000 F CFA HT 52 052 625 F CFA TTC
Raison du rejet	Offre non conforme pour l'essentiel

Nom	INTEK SARL
Adresse	B.P : 12 841 - Yaoundé Tel : (+237) 222 22 22 10 e-mail : intek@intek-cm.com
Montant de l'offre lu publiquement	54 365 000 F CFA HT 64 830 263 F CFA TTC
Raison du rejet	Offre non conforme pour l'essentiel

YAOUNDE le 29 Décembre 2023
 Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL
OWOTSOGO ONGUENE AMBROISE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

COMMUNIQUE N°009/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/SPM/2023 DU 29 DÉCEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS NOM DU PAYS : RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES - PHASE II (PADFA II) FINANCEMENT : PRÊTS FIDA N° 2000003228 ET 2000003229 ET GOUVERNEMENT DU CAMEROUN RÉFÉRENCE DU MARCHÉ : N°009/DPX/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU 09 AOUT 2023 DESCRIPTION DU MARCHÉ : RÉALISATION TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AGRICOLE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À ÉNERGIE SOLAIRE À GAZAWA ENTRÉE, DANS LA COMMUNE DE GAZAWA, DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, POUR LE COMPTE DU PADFA II. DÉLAI D'EXÉCUTION : 45 JOURS

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

La Coordinatrice Nationale du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) communique:

Conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA dans son édition de Septembre 2021 qui peut être consulté à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/ft/project-procurement>, les résultats de la Demande de Prix ci-dessus référencés se présentent comme suit:

Nom du soumissionnaire	Pourcentage de « oui » Note Technique	Prix Proposé HT de l'Offre en FCFA	Prix évalué HT de l'Offre en FCFA	Observations	Rang
ETS SOLAR HYDRAULIC	81,81%	8 788 500	8 788 500	Retenu	1 ^{er}
BOGGY SARL	63,63%	Éliminé			

Le Représentant de ladite Entreprise est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Cellule des Marchés du PADFA II, pour la formalisation du projet de marché subséquent.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 29 Décembre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

COMMUNE DE MAKENENE

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES
 N°012/AONO/C.MAK/CIPM/2023 DU 12/08/2023 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC
 DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNNELLE D'ANDOUMALONG LOT1 ET LA
 CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CASSE A L'ECOE ATERNELLE DE MOCK-SUD
 LOT2 DANS LA COMMUNE DE MAKENENE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU
 CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKENENE,(Maître d'Ouvrage)

Vu la constitution ;

Vu la loi 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la loi 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret N° 92/127 du 26 Juin 1992 portant création de la Commune de Makénééné et son ressort territorial ;

Vu le Décret N°2012/07 du 08 Mars 2021 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000423/A/MINDDEVEL du 03 Novembre 2020 constatant l'élection de M. IMBENG DAVID en qualité de Maire de la Commune de Makénééné, Départe

Vu l'Arrêté N° 0101/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création de la commission interne de passation des marchés publics auprès des communautés urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du code des marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 0000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instruction relative à l'exécution de la loi des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;

Vu la proposition d'attribution de la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Makénééné formulée N°...../L/CIPM/C-MAK/2023 du

Vu les nécessités de services ;

DECIDE

Article 1^{er} : sur Proposition de la Commission

interne de passation des marchés de la Commune de Makénééné les/la lettre commande objet de la consultation susvisée est (sont)attribuée (e) au soumissionnaire ci-après :

LOTS	Attributaire	Projets	Montant TTC (en FCFA)	Montant TTC en lettre (en CFA)	Délai d'exécution
LOT1	ONEB SARL, BP789 YAOUNDE Tél : 698 749 365	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école maternelle d'Andoumalong	22.854.828	Vingt-deux millions huit cent cinquante-quatre mille huit cent vingt huit	Six mois
Lot2		Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école maternelle de Mock-sud	22.854.828	Vingt-deux millions huit cent cinquante-quatre mille huit cent vingt huit	Six mois

Article 2 : Ladite ou lesdites entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Makénééné dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de l'établissement des projets de lettre-commande.

Article 3 : la présente décision sera publiée, communiquée et affichée partout où besoin sera.

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 43/AONO/ADC/CIPM/2023
DU 24/11/2023 POUR LE REMPLACEMENT DU CHARGEUR DE BATTERIES 110VDC, 25A DE L'AÉROPORT
INTERNATIONAL DE DOUALA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 43/AONO/ADC/CIPM/2023 du 24/11/2023, pour le remplacement du chargeur de batteries 110VDC, 25A de l'Aéroport International de Douala, est annulé.

YAOUNDE le 27 Décembre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE MAKENENE

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°012/AONO/C.MAK/CIPM/2023 DU 12/08/2023 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE MAKENENE-CENTRE LOT3 ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BALOUA GRUPE 2 LOT4 DANS LA COMMUNE DE MAKENENE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKENENE,(Maître d'Ouvrage)

Vu la constitution ;

Vu la loi 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la loi 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret N° 92/127 du 26 Juin 1992 portant création de la Commune de Makénééné et son ressort territorial ;

Vu le Décret N°2012/07 du 08 Mars 2021 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000423/A/MINDDEVEL du 03 Novembre 2020 constatant l'élection de M. IMBENG DAVID en qualité de Maire de la Commune de Makénééné, Départe

Vu l'Arrêté N° 0101/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création de la commission interne de passation des marchés publics auprès des communautés urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du code des marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 0000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instruction relative à l'exécution de la loi des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;

Vu la proposition d'attribution de la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Makénééné formulée N°...../L/CIPM/C-MAK/2023 du

Vu les nécessités de services ;

DECIDE

Article 1^{er} : sur Proposition de la Commission interne de passation des marchés de la Commune de Makénééné les/la lettre commande objet de la consultation susvisée est (sont)attribuée (e) au soumissionnaire ci-après :

LOTS	Attributaire	Projets	Montant TTC (en FCFA)	Montant TTC en lettre (en CFA)	Délai d'exécution
LOT3	YOYO COURSE, Tél :	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école Publique Makénéne-centre	23.350.745	Vingt-trois millions trois cent cinquante mille sept cent quarante cinq	Six mois
LOT4		Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique bilingue Baloua Groupe 2	23.350.745	Vingt-trois millions trois cent cinquante mille sept cent quarante cinq YAOUNDE le 4 Décembre 2023	Six mois

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

Article 2 : Ladite ou lesdites entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Makénéne dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de l'établissement des projets de lettre-commande.

Article 3 : la présente décision sera publiée, communiquée et affichée partout où besoin sera.

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

DECISION N° 087/DG/DAP/DAPD/SDAM/SA/2023 DU 21/12/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX ETUDES EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN MOBILE MONEY A CAMTEL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;
Vu la Loi N° 2010/013 du 21/12/2010 régissant les communications électroniques au Cameroun et la Loi modificative N° 2015/006 du 20/04/2015 ;
Vu la Loi N° 2017/011 du 12 /07/2017 portant Statut Général des entreprises publiques ;
Vu le Décret N°98/198 du 08/09/1998 portant création de la Cameroon Télécommunications ;
Vu le Décret N° 2018/355 du 12/06/2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu le Décret N° 2018/787 du 14/12/2018 portant nomination du Directeur Général de la Cameroon Télécommunications ;
Vu le Décret N° 2019/263 du 28/05/2019 portant réorganisation de la Société Cameroon Telecommunications ;
Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18/04/2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N° 002/CAB/PM du 31/01/2011 portant sur l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 31/01/2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 28/12/2018 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
Vu le manuel des procédures des marchés de CAMTEL ;
Vu la résolution N°029/CAMTEL/CA du 28/12/2022 portant adoption du plan de passation des marchés de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) pour l'exercice 2023 ;
Vu la résolution N°027/CAMTEL/CA/2022 du 28/12/2022 autorisant le Directeur Général à recourir à la maîtrise d'œuvre Interne pour l'exécution de certains projets du Plan de Passation des Marchés pour l'exercice 2023 ;
Vu la Résolution N°030/CAMTEL/CA/2021 du 16 Novembre 2021 désignant les membres de la Commission Interne de Passation des Marchés de CAMTEL ;
Vu l'appel d'offres international ouvert N° 019/AOIO/CAMTEL/CIPM/2023 du 23 octobre 2023 pour le recrutement d'un cabinet chargé de mener des études en vue de la mise en place d'un mobile money à CAMTEL ;
Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés N°208/CIPM/SEC du 08 Décembre 2023.

DECIDE

Article 1^{er} : Le **CABINET DELOITTE & TOUCHE AFRIQUE CENTRALE**, est déclaré attributaire du marché ci-dessus visé au montant TTC de cent quatre-vingt-quatorze millions cinq cent cinq mille six cent quatre-vingt-quatorze francs (**194 505 694**) francs CFA TTC et pour une durée d'exécution de **Quatre-vingt-dix (90) jours** dès notification de l'ordre de service de démarrage.

Article 2 : Le mandataire dudit cabinet est invité à se présenter à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de la Business Unit Mobile, (service des Approvisionnements) sise au 9^{ème} étage, porte 905 pour l'établissement du marché correspondant.

YAOUNDE le 21 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS À MANIFESTATION D'INTERET N° 099/AMI/MINTP/CPR-FC /ICP/SPM/2023 DU 21 DEC 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL, SPÉCIALISTE EN PASSATION DES MARCHES (SPM) A LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DANS LE CADRE DU PARZIK(SERVICES DES CONSULTANTS)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi de l'exécution des projets routiers co-financés par le Gouvernement et certains Partenaires Techniques et Financiers (PTF), une unité a été mise sur pied par Arrêté N°025/CAB/PM du 13 février 2008. Ledit texte a été modifié et complété par l'Arrêté n° 018/PM du 09 mars 2020 portant organisation et fonctionnement de la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR-FC) du Ministère des Travaux Publics (ci-après désignée « Cellule »). Au terme de cet arrêté, la Cellule met en œuvre les projets co-financés entre le Cameroun et les PTF ci-après :

- La Banque Africaine de Développement (BAD) ;
- La Banque Mondiale (BM) ;
- L'Agence Française de Développement (AFD) ;
- La Banque de Développement des États d'Afrique Centrale (BDEAC);
- La Japan International Coopération Agency (JICA).

Les projets mis en œuvre au sein de cette unité ont pour objectif global de contribuer à l'extension et à la modernisation du réseau routier du Cameroun en vue de mieux soutenir la diversification économique et de faciliter les échanges notamment avec les pays sans façade maritime.

Pour l'atteinte de cet objectif, la République du Cameroun a reçu de la Banque Africaine de Développement (BAD) deux prêts et un prêt de la Banque de Développement des États d'Afrique Centrale (BDEAC) pour le financement du projet d'aménagement des routes de désenclavement de la zone industrielle et portuaire de Kribi (PARZIK).

Afin de garantir le bon fonctionnement de l'organe en charge du suivi de l'exécution des projets et selon le principe mutualisation des efforts dans la mobilisation des ressources de fonctionnement de la CPR-FC par les différents PTF, le Gouvernement entend utiliser une partie des ressources provenant d'un des prêts BAD pour effectuer les paiements au titre des prestations d'un consultant international spécialiste de la passation des marchés au sein de la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint. Le champ de compétence de ce dernier est défini dans les termes de référence.

Dans cette optique, le Ministre des Travaux Publics invite les candidats éligibles, de deux sexes disposant des qualifications requises à manifester leur intérêt pour le recrutement d'un consultant international, spécialiste de la passation des marchés devant appuyer la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au démarrage du projet pour les acquisitions majeures y relatives qui se feront par les méthodes compétitives et conformément au cadre de passation des marchés de la BAD.

2. Objet

Placé sous la supervision du Chef de la cellule des projets routiers à financement conjoint, le spécialiste à recruter aura à sa charge, les missions décrites dans les termes de références.

3. Remises des offres

Les dossiers complets de candidature doivent parvenir sous pli fermé en Cinq exemplaires (01 originale et 04 copies) ou par courrier à l'adresse ci-dessus, au plus tard le **12 Jan 2024 à 15 heures**, heure locale à la **Direction des Contrats du MINTP sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du centre à Yaoundé**. Elles doivent être transmises avec la mention :

« AVIS À MANIFESTATION D'INTERET N° 099/AMI /MINTP/CPR-FC/ICP/SPM/2023 du 21 DEC 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL SPÉCIALISTE EN PASSATION DES MARCHES A LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DANS LE CADRE DU PARZIK ».

4. Composition du dossier

Les personnes intéressées devront envoyer par courriel ou déposer un dossier de candidature aux adresses ci-dessous et en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies comprenant:

- i. Une lettre de Motivation adressée au Ministre des Travaux Publics, Maitre d'Ouvrage intégrant entre autres, les éléments de compréhension des enjeux et défis du poste, les éléments de la feuille de route que le consultant se propose de mettre en place pour mener à bien ses missions ;
- ii. Un curriculum vitae détaillé daté, signée faisant ressortir les qualifications, compétences et expériences pertinentes pour remplir la mission et mentionnant au moins trois (03) références professionnelles (les noms et les coordonnées) ;
- iii. Une copie légalisée du diplôme requis.

N.B : les preuves justificatives des diverses expériences et qualifications demandées ci-avant devront être versées au dossier de Candidature.

5. Critères d'évaluation

La procédure de sélection comportera trois (03) phases :

- Une phase de présélection par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission, sur la base de l'analyse des dossiers réceptionnés ;
- Une phase d'entretien avec les candidats présélectionnés sur la liste restreinte et approuvée au préalable par la Banque Africaine de Développement, pour déterminer le candidat à retenir pour le poste ; Un rapport de présélection sera soumis à l'avis technique de la Banque Africaine de Développement avant l'organisation de la négociation du contrat ;
- Le candidat retenu sera invité pour les négociations relatives à son contrat, après avis technique de la Banque Africaine de Développement.

Les principaux critères de présélection des candidats sur la liste restreinte sont décrits ci-après :

- 1- Diplôme et compétence pour la tâche à accomplir : 30% ;
- 2-Expérience dans la tâche décrite dans les TDR : 35% ;
- 3- Expérience dans les projets des partenaires techniques et financiers : 15% ;
- 4- Connaissances en informatique : 5%
- 5-Capacités linguistiques : 5%.
- 6- Atouts : 10%.

6. Renseignements Complémentaires

Le Consultant international, Spécialiste de la Passation des Marchés, sera basé à Yaoundé dans les locaux abritant les services de la CPR-FC. Il effectuera éventuellement des missions de terrain dans le cadre de l'exercice de ses missions.

Les personnes intéressées peuvent obtenir les termes de la référence de la mission et un complément d'informations auprès de la **Direction des Contrats au MINTP et/ou la Cellule des Projets Routiers à Financement conjoint du MINTP**, Tél. : +237 222 22 19 18, Fax (237) 222 232 270 ; E-mail : csepr_badbm@yahoo.fr de 8h 00 à 15h 00, heures locales.

YAOUNDE le 21 Décembre 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE MAKENENE

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES
 N°012/AONO/C.MAK/CIPM/2023 DU 12/08/2023 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC
 DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNNELLE D'ANDOUMALONG LOT1 ET LA
 CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CASSE A L'ECOE ATERNELLE DE MOCK-SUD
 LOT2 DANS LA COMMUNE DE MAKENENE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU
 CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LOTS	Attributaire	Projets	Montant TTC (en FCFA)	Montant TTC en lettre (en CFA)	Délai d'exécution
LOT1	ONEB SARL, BP789 YAOUNDE Tél : 698 749 365	<i>Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école maternelle d'Andoumalong</i>	22.854.828	<i>Vingt-deux millions huit cent cinquante-quatre mille huit cent vingt huit</i>	Six mois
Lot2		<i>Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école maternelle de Mock-sud</i>	22.854.828	<i>Vingt-deux millions huit cent cinquante-quatre mille huit cent vingt huit</i>	Six mois

Ladite ou lesdites entreprises est invitée à se présenter à la Commune de Makénéne dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés par conséquent de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la porte 112 de l'hôtel de ville de Makénéne.

MAKENENE le 4 Octobre 2023

Le MAIRE

IMBENG DAVID

COMMUNE DE DZENG

COMMUNIQUE N°015/C/AONO/C-DZG/SG/2023 DU 22 DEC 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015 AONO/PR/MINMAP/C DZENG/AIMF/REFELA.CAM/CIPM-DZENG/2023 DU 24/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE DANS LA COMMUNE DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTREEN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG
AUTORITE CONTRACTANTE)**

Communique :

Par décision **N°015/D/C-DZG/SG/2023** du **22 DEC 2023** le Marché objet de la consultation susvisée est attribuée aux soumissionnaires ci-après :

Article 1^{er} : le Marché objet de la consultation susvisée en titre, est attribuée ainsi qu'il suit :

Objet et lieux d'exécution	Entreprise	Montant	Délai d'exécution	Observations
Travaux de construction des équipements d'éclairage public solaire dans la commune de Dzeng, Départements du Nyong et So'o, Région du Centre en procédure d'urgence	SOPROCIT SARL BP 1573 Yaoundé Téléphone 22210323	143 895 165 FCFA (Cent Quarante Trois Millions Huit Cent Quatre Vingt Quinze Mille Cent Soixante Cinq Francs CFA)	Six mois (06)	Adjudicataire

DZENG le 22 Décembre 2023

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N°022/DG/DAP/DAPD/SDAT/SPIS/CAMTEL DU 21/12/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 13/11/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'AUDIT DES RESSOURCES HUMAINES ET GESTION DE CARRIÈRES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) communique :

Par décision N°088/DG/DAP/DAPD/SDAT/SPIS du 21/12/2023 **MAZARS CAMEROUN SA, BP. 3791 Douala**

-Cameroun, Tél :233 42 42 47/656 87 63 03, a été retenu pour le recrutement d'un cabinet en vue de l'audit des ressources humaines et gestion de carrières à la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) pour un montant Toutes Taxes Comprises (TTC) de **quatre-vingt-quinze millions six cent un mille quatre-vingt-dix-neuf (95 601 099) francs CFA** et pour une durée d'exécution de **deux (02) mois**.

Le Directeur Général dudit établissement ou son Représentant dûment mandaté est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, au siège de la Direction Générale de CAMTEL, Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, sous-direction des Approvisionnements de la Business Unit Transport (Service des Prestations Intellectuelles et services), 6^{ème} étage porte 603, pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites, sans qu'il ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUE APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/CFC/CIPM/2023 DU 01ER DECEMBRE 2023 POUR LA MAINTENANCE DES GROUPES ELECTROGENES DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun communique :

L'entreprise ci-après, seul soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre a été jugée techniquement éligible, est invitée à prendre part à la session de la Commission Interne de Passation des Marchés du Crédit Foncier du Cameroun, qui se tiendra le 29 décembre 2023 à 12h dans la salle de réunions N°502, sise au 5^{ème} étage de l'immeuble siège à Yaoundé :

1. DONVIDEX ;

L'ordre du jour portera sur l'ouverture des offres financières.

YAOUNDE le 28 Décembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TJONOG Jean Calvin

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUE APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°13/AONR/CFC/CIPM/2023 DU 01ER DECEMBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE TECHNIQUE DEVANT ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE RAVALEMENT DES FAÇADES ET DE RENOVATION INTERIEURE DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun communique :

Le Bureau d'Etudes Techniques ci-après, seul soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre a été jugée techniquement éligible, est invité à prendre part à la session de la Commission Interne de Passation des Marchés du Crédit Foncier du Cameroun, qui se tiendra le 29 décembre 2023 à 12h dans la salle de réunions n°502, sise au 5^{ème} étage de l'immeuble siège à Yaoundé :

1. LE COMPETING ;

L'ordre du jour portera sur l'ouverture des offres financières.

YAOUNDE le 28 Décembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TJONOG Jean Calvin

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°S2/43/018/AONO/MINFOPRA/CIPM/2023 DU 01 DEC
2023 POUR L'IMPLANTATION DE LA HAUTE DISPONIBILITE ENERGETIQUE DU LOCAL TECHNIQUE
PRINCIPAL DU MINFOPRA. FINANCEMENT : BUDGET DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN -EXERCICES
2023 ET SUIVANTS LIGNE 57 65 201 03 330010 360540**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 65 201 03 330010 360540

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail, de l'accroissement du rendement des personnels des services centraux du MINFOPRA et du rehaussement de l'image du MINFOPRA, le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres en vue de l'implantation de la haute disponibilité énergétique du MINFOPRA

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

1) Analyse de l'existant, qui consiste a :

Une analyse des besoins et des contraintes du en matière d'alimentation électrique de son infrastructure informatique ;

Une proposition d'architecture technique pour l'intégration de l'énergie solaire dans l'infrastructure informatique ;

Une proposition pour l'installation de panneaux solaires sur les toits du bâtiment du MINFOPRA;

Une proposition de solution de stockage d'énergie pour assurer une disponibilité permanente des systèmes informatiques ;

2) Mise en place d'une centrale solaire pour la salle serveur

3) Mise en place d'un système de stockage solaire pour la salle serveur (batteries et accessoires)

4) Mise en place d'un système solaire de commutation entre les sources d'énergies opérationnel (onduleurs chargeur, monitoring)

5) Tests

6) la formation du personnel du MINFOPRA à l'utilisation du matériel installé

7) Elaboration d'un plan de maintenance de l'infrastructure énergétique.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel desdits travaux est de quatre-vingt-huit millions cinq cent mille (88 500 000) de francs CFA TTC.

4. Allotissement

Constitué en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à tout établissement ou entreprise de droit camerounais.

MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne/ hors ligne.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative pour le compte de l'exercice 2023 et Suivants, imputation 57 65 201 03 330010 360540

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, 5ème étage, porte 506 du bâtiment principal) du MINFOPRA et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

L'acquisition du DAO se fera sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de FCFA 80 000 (quatre-vingt mille). Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

TAILLE ET FORMAT DES FICHIERS

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels sera déposée contre récépissé au plus tard le 03 JAN à 12H heures (heure locale) au Service des Marchés, 5ème étage, porte 506 du bâtiment principal du MINFOPRA, téléphone 222 22 05 23 et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°S2/43/018/AONO/MINFOPRA/CIPM/2023 DU 01 DEC 2023 POUR L'IMPLANTATION DE LA HAUTE DISPONIBILITE ENERGETIQUE DU LOCAL TECHNIQUE PRINCIPAL DU MINFOPRA.

FINANCEMENT : BUDGET DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN -EXERCICES 2023 ET SUIVANTS

LIGNE 57 65 201 03 330010 360540

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 03 JAN à 12H heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous plis scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus des références de la consultation dans les délais impartis.

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 dudit Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de 1 770 000 (un million sept cent soixante-dix mille) francs CFA, d'une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt desdites offres.

La caution de soumission sera libérée d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, elle sera libérée après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète, suivant les prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances. Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 03 JAN à 12H heures précises (heure locale), par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINFOPRA dans la salle de réunions du 5^{ème} étage du bâtiment principal, porte 510.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères ci-après déclinés.

15.1. Critères éliminatoires

a) Pièces administratives incomplètes pour :

Absence de l'original de la caution de soumission;

Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

non-respect du format des offres en cas de soumission en ligne ;

b) Offre technique incomplète pour ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

Absence de déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP;

Un Conducteur des Travaux n'ayant pas la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres;

Absence de l'attestation sur l'honneur de la Visite du site et le rapport documenté signés par le cocontractant ou son représentant (daté et cacheté)

Absence d'une note d'organisation et méthodologie ;

Une capacité financière d'au moins 30% du montant prévisionnel.

Non justification de la possession en propre ou en location de l'un des matériels minimums suivants :

Un groupe électrogène (joindre copie de la facture d'achat ou du contrat de location)

Un véhicule de liaison pick-up (joindre copie de la carte grise ou du contrat de location);

c) Offre financière incomplète pour :

Absence de la lettre de soumission timbrée et signée;

Absence du bordereau des prix (BP) ;

Absence du détail quantitatif et estimatif (DQE) et sous-détails des prix ;

Omission dans l'offre financière (Bordereaux de Prix, DQE et Sous-détail des prix) d'un prix quantifié.

d) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originales ;

e) N'avoir pas obtenu au moins un total de 17 critères sur l'ensemble des 23 critères essentiels.

15.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 23 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé sur 14 critères ;

b) Le matériel à mobiliser sur 02 critères ;

c) Les références du soumissionnaire sur 04 critères ;

d) Présentation du dossier sur 01 critère ;

e) Conditions d'acceptation du Marché sur 02 critères.

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

14. Attribution

16. ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire ayant présenté une soumission remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture de celles-ci.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés, 5^{ème} étage, porte 506 du bâtiment principal du MINFOPRA, téléphone 2 22 22 05 23.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : 677 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 1 Décembre 2023

Le *MINISTRE*

LE JOSEPH

TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°027/DG/TRADEX/CIPM /23 DU 29/12/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°017/AOIO/TRADEX/CIPM/23 DU 22 AOÛT 2023, RELATIF À LA FOURNITURE DES POMPES À TRADEX S.A. AU CAMEROUN

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

le Directeur Général de la société TRADEX S.A. communique :

Le groupement d'entreprises WAYNE INDUSTRIE E COMERCIAO LTDA, Estrada do timbo, 126 – Higienopolis – Rio de Janeiro – RJ et SAMIN S.A. BP : 12 424 Douala, est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres susmentionné au montant de **sept cent quatre-vingt-quatorze millions huit cent quarante-huit mille neuf cent deux (794 848 902), soit un million deux cent onze mille sept cent trente-neuf EUROS soixante-quatre CENTIMES (1 211 739,64).**

Il l'invite par conséquent à prendre l'attache du Maître d'Ouvrage pour la finalisation du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus, sont invités à passer retirer leurs offres auprès du secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX S.A., à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites :

Secrétariat de la CMA-TRADEX.

B.P: **1468** Bonanjo Douala-Cameroun

Tél. **233 43 63 75 / 233 43 63 76**

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les entreprises soumissionnaires non retenues ayant participé à l'Appel d'Offres susvisé.

DOUALA le 29 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

COMMUNIQUE N° 026/C/MINPOSTEL/PATNUC/UGP/SPM DU 28 DÉCEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 026 DU 04 OCTOBRE 2023 RELATIF À LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT POUR LA MISE EN PLACE D'UN CADRE DE COORDINATION DE LA GESTION DES INFRASTRUCTURES DE RESEAUX AU CAMEROUN
NOM DU PROJET : PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN (PATNUC) FINANCEMENT : N° IDA : 69870-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du PATNUC communique conformément aux dispositions du nouveau cadre de la passation des marchés de la Banque mondiale, édition de Juillet 2016, revue en Janvier 2017, puis en Octobre 2017, Novembre 2017, Août 2018 et novembre 2020 et septembre 2023. Les résultats de la manifestation d'intérêt sus référencée se présentant comme suit :

N°	NOM DU CONSULTANT	PAYS	ADRESSE COMPLETE
1	KAVAA GLOBAL SERVICES	Maroc	Tel : +33 6 20 90 57 92 Paris Rabat : +212 (0) 5 37 77 96 05 Email : info@kavaa.net
2	GROUPEMENT KIAMA S.A+ GROUPE DEFIS & STRATEGIES	Cameroun	B.P 15709 Yaoundé Tel : 222 209 043/697 81 25 15 Email : contact@kiama.cm
3	GROUPEMENT GAST/SOCINEL SA / SERSYS SARL	Cameroun	B.P : 8345 Yaoundé Tél : 621 18 17 56/694 243 939/677 810961 Ema fbokagne1968@gmail.com

La Méthode retenue pour la sélection des consultants était « **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût** » (SFQC) **telle que décrite dans l'Avis à manifestation publié.**

NB : Ce Tableau ci-dessus constitue également la liste restreinte des cabinets retenus pour la phase de présélection proprement dite.

YAOUNDE le 28 Décembre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINDFRED

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 100/AMI/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/EE2/2023 DU 21 DECEMBRE 2023 POUR LA CONDUITE DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ROUTES D'ACCES REGIONALES ET COMMUNALES DU PROJET POUR L'AMÉLIORATION DE LA CONNECTIVITÉ, LA RÉSILIENCE ET L'INCLUSION LE LONG DU CORRIDOR ROUTIER MORA-DABANGA-KOUSSÉRI (PACRI-MDK) DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a sollicité un financement de l'Association Internationale de Développement, pour couvrir le coût du Projet pour l'Amélioration de la Connectivité, la Résilience et l'Inclusion le long du corridor routier Mora-Dabanga-Kousséri dans la Région de l'Extrême-Nord « PACRI-MDK » et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat de la conduite de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'aménagement des routes d'accès régionales et communales.

Le PACRI dont la portée va au-delà de la mise en œuvre d'infrastructures de transports routier vise principalement (1) l'amélioration de la connectivité et des échanges internes et transfrontaliers avec la réhabilitation des tronçons en très mauvais état dont principalement Mora-Dabanga-Kousséri ; (2) l'amélioration de la résilience climatique des infrastructures ; (03) l'amélioration de la résilience et l'inclusion des populations riveraines à travers un meilleur accès aux services de base et aux opportunités socio-économiques.

Il est organisé autour de trois (03) Composantes à savoir :

- Composante 1 : Travaux de réhabilitation et d'entretien des routes ;
- Composante 2 : Amélioration des infrastructures communautaires dans les zones sélectionnées et les communautés d'accueil des refuges de la région de l'Extrême-Nord ;
- Composante 3 : Renforcement institutionnel du secteur des transports

L'exécution du Projet sera assurée par une Unité de Gestion du Projet (UGP), placée sous la tutelle technique du Ministère des Travaux Publics et qui aura pour mission d'assurer la gestion fiduciaire des fonds extérieurs bilatéraux et multilatéraux dédiés au Projet, ainsi que la coordination opérationnelle des activités qui en découlent.

2. Objet

L'objectif global de l'étude est de s'assurer que la dimension environnementale et sociale ainsi que les questions de genre sont prises en compte à toutes les phases de la réhabilitation des routes de connectivité sur Mora-Dabanga-Kousséri, conformément au cadre juridique en vigueur au Cameroun et selon les normes internationales reconnues en la matière.

3. Consistance des prestations

Comme objectifs spécifiques, il sera question de :

- décrire les éléments valorisés de l'environnement biophysique et social de la zone du projet susceptibles d'avoir une interaction avec le projet ;
- identifier et évaluer les impacts environnementaux et sociaux prévisibles (positifs et négatifs) du projet ;
- identifier et évaluer les vulnérabilités du projet aux catastrophes naturelles et événements extrêmes liés aux changements climatiques qui pourraient mettre en danger le projet.
- identifier et évaluer les risques d'accident/incidents liés aux activités du projet.
- identifier et analyser des alternatives possibles ;
- proposer (i) des mesures de gestion des risques sociaux et environnementaux selon le principe de hiérarchie et à des coûts acceptables et (ii) des mesures de bonification des impacts positifs à mettre en œuvre pendant et après la mise en œuvre du projet
- proposer si nécessaire, des mesures d'adaptation et/ou de renforcement de la résilience climatique des populations riveraines et environnementale, à intégrer dans le projet
- assurer la conformité du projet par rapport au cadre juridique national et aux normes environnementales et sociales de la BM applicables au projet
- préparer une notice des clauses environnementales et sociales incluant les mesures environnementales et sociales à insérer dans le Bordereau des Prix Unitaire;
- assurer une consultation inclusive des parties prenantes et surtout des personnes affectées.

Les services de consultant (« Services ») consistent à conduire l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'aménagement des routes d'accès régionales et communales. Le consultant produira au cours de sa mission :

- un rapport de démarrage ;
- un rapport provisoire reparté en quatre volumes : un rapport principal de l'EIES, un plan de gestion environnemental et social, et un plan d'actions changement climatique du projet, et éventuellement un plan de réinstallation ;
- un rapport final.

4. Période d'exécution

Il est prévu que les prestations soient fournies dans les deux départements traversés par le projet, à savoir : le Mayo Sava, et le Logone et Chari dans la Région de l'Extrême-Nord Cameroun, et à Yaoundé sur une période ne dépassant pas soixante (60) jours calendaires, non compris les délais d'approbation des différents rapports. Le Consultant (Firme) devra bénéficier d'apports internes (budget et fonds propres) et externes (fonds d'origine extérieure). Il devra, en outre, être disponible à travailler avec la Cellule d'exécution du Projet dans le cadre de son mandat et démontrer une capacité à rendre compte promptement et efficacement de la gestion de son mandat.

5. Participation et origine

Dans le souci de mettre en cohérence en tous ces objectifs, le Ministre des Travaux Publics invite les Consultants (Firme) qualifiés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils présentent les qualifications requises et des expériences pertinentes pour exécuter lesdits services. Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées par le candidat retenu.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent parvenir sous pli fermé ou par courrier à l'adresse ci-après en quatre (04) exemplaires dont un original et trois (03) copies **au plus tard 14 jours ouvrables** après la publication, à quinze (15) heures, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

« Appel à Manifestation d'Intérêt pour la conduite de l'Etude d'Impact Environnemental et Social des travaux d'aménagement des routes d'accès régionales et communales du Projet pour l'Amélioration de la Connectivité, la Résilience et l'Inclusion le long du corridor routier Mora-Dabanga-Kousséri (PACRI-MDK) ».

A l'attention de Monsieur le Ministre des Travaux Publics
Agence d'exécution de Projet : Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint,
Sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, à Yaoundé.
Téléphone : (237) 666 00 39 34 ; E-mail : csepr_badbm@yahoo.fr

7. Composition du dossier

La présente mission sera réalisée par un Consultant (Firme) qui remplira les critères de qualification suivantes :

- avoir une expérience dans le domaine des évaluations environnementales des infrastructures de transport [avec justificatif : copie contrat (pages de garde et de signature) et/ou attestions de bonne fin ou PV de validation du rapport final] ;
- être familier aux EIES des infrastructures routières [avec justificatif : copie contrat (pages de garde et de signature) et/ou attestions de bonne fin ou PV de validation du rapport final] ;
- être familier avec l'environnement de la zone du projet et sous financement des partenaires techniques financiers serait un atout.

NB : le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Qualification des Consultants (QC) telle que décrite dans le Règlement sous-décrite, sur la base du nombre total de projets pertinents et d'expérience présentés et justifiés pour les critères sus référencés.

8. Critères d'évaluation

Il est porté à l'attention des candidats que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition de septembre 2023 (« Règlement de Passation des Marchés relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêt ») sont applicables.

9. Renseignements Complémentaires

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, **de 09h 00 à 15h 00, heure locale.**

YAOUNDE le 21 Décembre 2023

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

AVIS DE COTATION N° 29/23/DC/MINESEC/CIPM /2023 DU 22 DEC 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES ASCENSEURS DU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
58 25 107 03 390000 361410

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget-programme 2024, le Ministre des Enseignements Secondaires lance en procédure d'urgence, un Avis de Cotation pour l'entretien et la maintenance des ascenseurs de l'immeuble abritant les services centraux de son département ministériel.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis de Cotation portent sur l'entretien et la maintenance ainsi que la fourniture des pièces de rechange.

Quatre (04) ascenseurs, dont deux (02) ascenseurs de marque OTIS et deux (02) de marque SODIMAS en tenant compte des prestations ci-après :

A. Prestations normales minimales : Obligations imposées par la réglementation :

Présence permanente dans l'immeuble aux heures ouvrables, d'un technicien du prestataire ;

Le dépannage et l'entretien des ascenseurs (cabine, gaine, machinerie) : visites périodiques d'entretien ainsi que l'examen semestriel des câbles et essai annuel du parachute ;

Le contrôle régulier du bon fonctionnement des appareils : dépannage ou intervention en cas d'arrêt ou de fonctionnement défectueux des appareils ;

Le nettoyage annuel de la cuvette, de la machinerie et de la partie supérieure de la cabine ;

Les réparations et le remplacement des pièces usées par le fonctionnement des appareils (dans la cabine, la gaine ; la machinerie...) ;

L'assistance aux utilisateurs en cas d'accident.

B. Services supplémentaires :

Ils consistent en :

- L'entretien préventif par la vérification de l'appareillage électrique et des organes mécaniques selon un programme établi à l'avance, le but étant d'effectuer les opérations nécessaires (réglages, remplacement des pièces etc.) pour prévenir d'éventuelles pannes et anomalies ;

- des visites spéciales dans l'année, des installations dont deux (2) sommaires et une (01) complète, avec production d'un rapport de visite par les Ingénieurs qualifiés ;

- des dépannages ou interventions en cas d'urgence les jours ouvrables, dimanches et jours fériés sans discontinuité de 08h à 20h.

C. Prestations spéciales :

Réparation des afficheurs de niveau, des revêtements du sol, du téléphone et de la sonnerie de détresse dans tous les appareils ;

Exercices pratiques de manœuvres de secours en présence des services compétents de la DRFM/MINESEC ;

Vérification du bon fonctionnement de la sonnerie d'appel et des afficheurs ;

Changement des cartes mères des ascenseurs A et B (SODIMAS et OTIS).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : FCFA TTC 25 500 000 (Vingt-cinq millions cinq cent mille FCFA).

4. Allotissement

Cette prestation n'est constituée que d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine d'entretien et de la maintenance des ascenseurs.

6. Financement

Les prestations objets de la présente Consultation, sont financées par le Budget de fonctionnement du MINESEC de l'Exercice 2024, sur la ligne d'imputation : 58 25 107 03 390000 361410

Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est le mode en ligne.

7. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables au Ministère des Enseignements Secondaires - Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél.: 222 23 43 59 et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré auprès du Ministère des Enseignements Secondaires, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. 222 23 43 59, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de F CFA 50 000 (Cinquante mille Francs CFA), représentant les frais d'achat du Dossier.

Il est également possible d'obtenir la DC par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat de la DC.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

05 MO pour l'Offre Administrative ;

15 MO pour l'Offre Technique ;

05 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

Format PDF pour les documents textuels ;

JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé au Ministère des Enseignements Secondaires, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics, Bâtiment « C » porte 813, au plus tard le 12/01/2024 à 13 heures, et devra porter la mention suivante :

AVIS DE COTATION N° 29/23/DC/MINESEC/CIPM/2023 DU 22 DEC 2023 LANCEE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES ASCENSEURS DU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximal d'exécution est de douze (12) mois (Janvier-Décembre 2024). A compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage de l'exécution des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de cinq cent dix mille (FCFA 510 000) délivrée par une institution bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre en charge des Finances aux conditions de la COBAC dont la liste figure dans l'Annexe de la DC. Cette caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Cotation sera déclarée irrecevable. Les offres seront remises à l'adresse sus indiquée et dépouillées le 12/01/2024 à 14 heures au Ministère des Enseignements Secondaires dans la salle des Conférences, par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINESEC, en présence des soumissionnaires dûment mandatés ayant une parfaite maîtrise du Dossier. Les offres devront être chiffrées en Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et en Toutes Taxes Comprises (TTC), et accompagnées du modèle de soumission signé.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 12/01/2024 à 14 heures, heures locales dans la salle des Conférences du MINESEC par la Commission Interne de Passation de Marchés du MINESEC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du Dossier. Cette ouverture se fera en un temps.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires :

Dossier administratif incomplet ou pièce administrative non conforme 48 H après l'ouverture des offres ;

Fausse déclarations ou pièces falsifiées ;

Non respect du délai d'exécution (janvier-Décembre 2024);

Non-respect du format de fichier des offres ;

Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

Non respect des obligations sociales vis-à-vis de ses salariés sur les contrats fournies comme références (Justificatifs de paiement) ;

Absence d'une déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier au cours des trois dernières années;

Non respect des effectifs de personnel définis dans le DC ;

Non satisfaction de 5/7 critères essentiels.

B/ Critères essentiels :

Présentation générale des offres ;

Références de l'entreprise dans les prestations similaires ;

Qualité du personnel ;

Moyens logistiques ;

Méthodologie et organisation du travail ;

Preuves d'acceptation des conditions de la Lettre-Commande (LC et CF) paraphés et signés à la dernière page, avec mention « lu et approuvé) ;

· Capacité financière de 15 000 000 (Quinze millions) FCFA délivré par une banque de première ordre agréé par le MINFI.

Les critères essentiels sont soumis à des minima dont le détail est donné dans le Règlement de la Cotation(Piece1)

Cette évaluation se fera de manière binaire (oui ou non),avec un minimum acceptable d'au moins 5 oui / 7 de l'ensemble des critères essentiels pris en compte.

15. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura proposé l'offre jugée la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Consultation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 5 oui / 7 des critères essentiels.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Ministère des Enseignements Secondaires - Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics bâtiment « C » porte 813, Tél. 222 23 43 59.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques :

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48

Pour la CONAC : 1517.

Assistance technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Rabais

Le taux rabais consentis par les soumissionnaires doit être clairement écrits en chiffres et en lettres dans la soumission.

YAOUNDE le 22 Décembre 2023

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N° 021/DG/DAP/DAPD/SDAM/SA/CAMTEL DU 21/12/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 019/AOIO/CAMTEL/CIPM/2023 DU 23 OCTOBRE 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA MISE EN PLACE DU MOBILE MONEY (ETUDES).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) communique :
Par DECISION N°087/DG/DAP/DAPD/SDAM/SA du 21/12/2023 l'Appel d'Offres International N° 019/AOIO/CAMTEL/CIPM/2023 du 23 Octobre 2023 en vue du recrutement d'un cabinet pour la mise en place du mobile money (études).

Le résultat se présente comme suit :

Soumissionnaire	Montant TTC	Durée d'exécution	Observations
CABINET DELOITTE & TOUCHE AFRIQUE CENTRALE (+237) 233 425 559/679 996 672	194 505 694	Quatre-vingt-dix (90) jours	RAS

Aussi, les Cabinets ou Bureau d'études ayant soumissionnés sont priées de se présenter dès publication du présent communiqué, pour le retrait de leurs offres sous huitaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

DECISION N°088/DG/DAP/DAPD/SDAT/SPIS DU 21/12/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT DES RESSOURCES HUMAINES ET GESTION DE CARRIÈRES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2010/013 du 21/12/2010 régissant les communications électroniques au Cameroun et la loi modificative N° 2015/006 du 20/04/2015 ;

Vu la loi N°2017/011 du 12/07/2017 portant Statut Général des entreprises publiques ;

Vu le décret N°98/198 du 08/09/1998 portant création de la Cameroon Telecommunications ;

Vu le décret N°2018/355 du 12/06/2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu le décret n° 2018/786 du 14 décembre 2018 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Société Cameroon Telecommunications (CAMTEL) ;

Vu le décret N° 2018/787 du 14/12/2018 portant nomination du Directeur Général de la Cameroon Télécommunications ;

Vu le décret N°2019/263 du 28/05/2019 portant réorganisation de la Société Cameroon Telecommunications ;

Vu le décret n°2023/016 du 10 janvier 2023 portant nomination des membres du conseil d'administration de la société Cameroon Telecommunications (CAMTEL) ;

Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la résolution n° 008/CAD du 02 mars 2018 autorisant le Président du Conseil d'Administration à mettre en place le Comité de Contrôle des Marchés Publics au sein du Conseil d'Administration de CAMTEL ;

Vu la résolution n°015/CAMTEL/CA/2021 du 06 avril 2021 portant adoption du Manuel des procédures applicables aux marchés de la Société Cameroon Telecommunications (CAMTEL) ;

Vu la Résolution N°030/CAMTEL/CA/2021 du 16/11/2021 portant nomination des responsables à la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Cameroon Telecommunications (CAMTEL) ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°022/AONO/DG/CIPM/ CAMTEL du 13/11/2023 recrutement d'un cabinet pour l'audit des ressources humaines et gestion de carrières ;

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des offres mise en place par note N°34/CIPM du 11/12/2023 ;

Vu la proposition d'attribution N°213/CIPM/SEC du 20 Décembre 2023 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : MAZARS CAMEROUN, BP. 3791 Douala -Cameroun, Tél :233 42 42 47/656 87 63 03, est déclaré adjudicataire du marché susvisé au montant Toutes Taxes Comprises (TTC) de **quatre-vingt-quinze millions six cent un mille quatre-vingt-dix-neuf (95 601 099) francs CFA** et pour une durée d'exécution de **deux (02) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de démarrage des prestations.

Article 2 : le Directeur Général ou son Représentant dûment mandaté est invité à se présenter à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de la Business Unit Transport (Service des prestations intellectuelles et service) sise au 6^{ème} étage, porte 603 pour l'établissement du marché correspondant.

COMMUNE DE MAKENENE

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°012/AONO/C.MAK/CIPM/2023 DU 12/08/2023 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE MAKENENE-CENTRE LOT3 ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BALOUA GRUPE 2 LOT4 DANS LA COMMUNE DE MAKENENE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LOTS	Attributaire	Projets	Montant TTC (en FCFA)	Montant TTC en lettre (en CFA)	Délai d'exécution
LOT3	YOYO COURSE, Tél :	<i>Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école Publique Makénééné-centre</i>	23.350.745	<i>Vingt-trois millions trois cent cinquante mille sept cent quarante cinq</i>	Six mois
LOT4		<i>Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique bilingue Baloua Groupe 2</i>	23.350.745	<i>Vingt-trois millions trois cent cinquante mille sept cent quarante cinq</i>	Six mois

Ladite ou lesdites entreprises est invitée à se présenter à la Commune de Makénééné dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenu sont priés par conséquent de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la porte 112 de l'hôtel de ville de Makénééné.

MAKENENE le 4 Octobre 2023

Le MAIRE

IMBENG DAVID

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°30/23/DC/MINESEC/CIPM /2023 DU 22 DEC 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE GARDIENNAGE DES LOCAUX DU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
58 25 107 03 390000 361481.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget-programme 2024, le Ministre des Enseignements Secondaires lance en procédure d'urgence, un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation, pour le gardiennage des locaux abritant les Services Centraux de son Département Ministériel.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis de Consultation, comprennent le gardiennage des points suivants :

N°	POSTE DE TRAVAIL	NOMBRE DE GARDIENS	
		JOUR	NUIT
1	Rez-de-chaussée du bâtiment C	01	01
2	Guérite du bâtiment C : Portail arrière et avant bâtiment C	02	02
3	Résidence du SEESEN	01	01
4	Cellule d'Appui à l'Action Pédagogique (CAAP)	01	02
6	Inspections de Pédagogie Nlongkak « sis échangeur simplifié »	01	01
7	Inspections de Pédagogie du Carrefour EMIA	01	01
8	Centre d'Education à Distance du LTIC NGOA-EKELLE	01	02
9	Patrouille du bâtiment C	01	01
	TOTAL	09	11

A cet effet, le prestataire mettra à disposition un minimum de vingt (20) gardiens.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA TTC 46 750 000 (Quarante-six millions sept cent cinquante mille Francs CFA).

4. Allotissement

Cette prestation n'est constituée que d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit Camerounais, dûment agréées, ayant une expérience avérée dans le domaine de gardiennage.

6. Financement

Les prestations objets de la présente consultation sont financées par le Budget de Fonctionnement du MINESEC de l'Exercice 2023, sur la ligne d'imputation : 58 25 107 03 390000 361481.

Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est le mode en ligne.

7. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables au Ministère des Enseignements Secondaires - Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics, bâtiment «C» porte 813, Tél.: 222 23 43 59 et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré auprès du Ministère des Enseignements Secondaires, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. 222 23 43 59, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de F CFA 50 000 (Cinquante mille Francs CFA), représentant les frais d'achat du Dossier.

Il est également possible d'obtenir la DC par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat de la DC.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 05 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 05 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé au Ministère des Enseignements Secondaires, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, au plus tard le 15/01/ 2024 à 13 heures et devra porter la mention suivante :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 30/23/DC/MINESEC/CIPM/2023 DU 22 DEC 2023 LANCEE EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LE GARDIENNAGE DES LOCAUX DU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai minimal d'exécution est de douze (12) mois (Janvier à Décembre 2024), à compter de la date de notification de la Lettre-Commande.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de neuf cent trente cinq mille (FCFA 935 000) délivrée par une institution bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre en charge des Finances aux conditions de la COBAC dont la liste figure dans la pièce 11 du DC.

Cette caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative compétentes (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement, être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de la Demande de Cotation.

Toute offre non-conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation (DC) sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou

organisme financier agréé par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 15/01/2024 à 14 heures, heures locales dans la salle des Conférences du MINESEC par la Commission Interne de Passation de Marchés du MINESEC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du Dossier.

Cette ouverture se fera en un temps.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires :

Dossier administratif incomplet ou pièce administrative non conforme 48 H après l'ouverture des offres ;

Fausse déclarations ou pièces falsifiées ;

Nombre incomplet des gardiens proposés ;

Attestation sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois (03) dernières années

Non respect des obligations sociales vis-à-vis de ses salariés sur le contrat fourni comme (Produire les - - justificatifs de paie) et les références ;

Absence d'agrément;

Délais d'exécution inférieur à 12 mois (janvier-Décembre 2024);

La non-satisfaction de 5 sur 7 des critères essentiels ;

Non-respect du format de fichier des offres ;

Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

B/ Critères essentiels :

Présentation générale des offres ;

Références de l'entreprise dans les prestations similaires,

Qualité du personnel ;

Matériel de travail ;

Cahier des Clauses Administratives Particulières paraphé à chaque page et signé à la dernière avec la mention manuscrite « lu et approuvé » ;

Attestation de capacité financière délivrée par une banque de premier ordre agréée par le MINFI et supérieure ou égale à: FCFA 25.000.000 (Vingt cinq Millions de FCFA);

Descriptif des Fournitures (DF) paraphé à chaque page, signé daté, cacheté à la dernière avec la mention manuscrite «lu et approuvé ».

Les critères essentiels sont soumis à des minima dont le détail est donné dans le Règlement de la Consultation (Pièce II).

Cette évaluation se fera de manière binaire (oui ou non), avec un minimum acceptable d'au moins 5 oui / 7 de l'ensemble des critères essentiels pris en compte.

15. Attribution

17. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura proposé l'offre jugée la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Consultation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 5 oui / 7 des critères essentiels.

16. Durée Validité des Offres

18. Durée de validité

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Ministère des Enseignements Secondaires - Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. 222 23 43 59.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques :

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48

Pour la CONAC : 1517.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Ministère des Enseignements Secondaires-Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Services des Marchés Publics, bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

Assistance technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Rabais

Le taux rabais consentis par les soumissionnaires doit être clairement écrits en chiffres et en lettres dans la soumission.

YAOUNDE le 22 Décembre 2023

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

COMMUNE DE MEIGANGA

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 01/ASMI/COMMUNE DE MEIGANGA/2024 DU 29/12/2023 POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE MEIGANGA (TRANCHE FERME : DIAGNOSTIC TERRITORIAL).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Maire de la Commune de MEIGANGA, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) à l'intention des Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets d'Urbanisme qui désirent participer à la pré-qualification pour l'opération sus-indiquée et dans les conditions ci-après.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets d'Urbanisme devant participer à l'Appel d'Offre restreint portant sur l'élaboration du PLAN D'OCCUPATION DES SOLS de la commune de MEIGANGA : première tranche: (tranche ferme : diagnostic territorial) au titre de l'exercice. 2024.

3. Consistance des prestations

Cette étude visera entre autres, l'appui des Collectivités Territoriales Décentralisées concernées. à :

- Élaborer un diagnostic territorial territoire communal équilibré et solidaire, tenant compte du Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale du Pays du Grand Amiénois ;
- Réaliser un bilan général de l'application pratique de l'ancien POS afin de rectifier les erreurs matérielles constatées et de le compléter en rapport avec l'évolution des textes réglementaires et des besoins de la Collectivité ;
- Produire une cartographie et une base de données du territoire.

4. Période d'exécution

Le délai prévu pour l'exécution de ladite étude est de cinq (05) mois.

5. Participation et origine

Le présent ASMI est ouvert à toute personne morale remplissant les conditions suivantes :

- Etre un Bureau d'Etudes Techniques ou Cabinets d'Urbanisme exerçant dans le domaine de l'urbanisme, de l'habitat ou du développement urbain, installé au Cameroun et ayant une bonne connaissance du secteur urbain au Cameroun ;
- Justifier des capacités techniques et financières compatibles avec les prestations à exécuter ;
- Justifier d'une expérience suffisante dans le domaine des études de planification urbaine, d'urbanisme et de développement urbain ;
- Disposer du matériel et du personnel nécessaires ou s'engager à en recruter pour les prestations à exécuter.

6. Financement

BIP MINDHU 2024

7. Remises des offres

Les Dossiers de candidature, rédigés en français ou en anglais, doivent être remis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels, sous pli fermé et scellé au Secrétariat Général de la Commune de Meiganga au plus tard 18/0/24 à 12 heures avec la mention :

AVIS DE SOLLICITATIO A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/ASMI/MAIRIE DE MEGANGA/2024 DU 29/12/2023 POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE MEIGANGA (TRANCHE FERME : DIAGNOSTIC TERRITORIAL) AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2024.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Composition du dossier

Les candidats qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus doivent fournir les pièces administratives et autres informations techniques et opérationnelles ci-après, présentées en deux volumes :

Volume 1 (Pièces Administratives)

Le «Volume 1» comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes selon les cas, datées d'au plus trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours).

- Une lettre de motivation dûment signée du candidat précisant le ou les lots sollicités ;
- Une attestation de non redevance de l'exercice en cours délivrée par les services des impôts ;
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par l'autorité compétente du domicile du candidat ;
- L'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Il est précisé que l'absence ou la non- validité d'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.

Volume 2 (Dossier Technique)

La liste des experts clé de la firme

Le candidat devra disposer ou s'engager à embaucher avant le début des prestations, le personnel technique de maîtrise compétent nécessaire, à savoir :

- Un Chef de Mission, Urbaniste justifiant d'une expertise avérée et des références pertinentes en matière de planification urbaine :

* Formation en urbanisme d'une école ou institut d'urbanisme (BAC+5) ;

* Avoir au moins 07 ans d'expérience dans le secteur urbain en matière d'aménagement urbain d'études stratégiques, de planification et de programmation urbaine ;

* Avoir participé à au moins 04 études de même nature, dont au moins deux en qualité de Chef de mission ;

* Etre inscrit à l'Ordre des Urbanistes du Cameroun (ONUC) ;

* Un urbaniste junior :

- Formation en urbanisme (BAC+5) ;

* Un Ingénieur VRD :

- Formation d'Ingénieur de Génie Civil ou génie urbain (BAC + 5),

- Spécialiste en infrastructures urbaines et évaluation socio-économique des projets;

- Expérience professionnelle d'une durée minimum de sept (07) ans dans la conception et la maintenance d'infrastructures urbaines ;

- Expérience minimale d'au moins trois (03) projets d'études de planification urbaine ;

- Etre inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil du Cameroun (ONIGC) ;

* **Un Architecte-urbaniste :**

- Formation en architecture et urbanisme (BAC + 5) ;

- Expérience minimale d'au moins sept (07) ans dans le domaine de l'aménagement urbain et de la promotion immobilière ;

- Avoir participé à au moins trois (03) études de même nature, et bien connaître le contexte urbain camerounais ;

- Etre inscrit à l'Ordre National des Architectes du Cameroun (ONAC) ;

* **Un géographe :**

- Formation en géographie (BAC+5) ;

- Expérience minimale d'au moins Tans dans les études urbaines;

- Avoir participé à au moins deux (02) études de même nature, et bien connaître le contexte urbain camerounais ;

- Bonne connaissance du développement durable ;

* **Un Sociologue urbain**

- Formation en sociologie urbaine (BAC+3) ;

- Expérience minimale d'au moins 07 ans dans le domaine du traitement des données en matière de planification urbaine, dans le domaine des projections démographiques, et dans les analyses sociologiques des projets similaires ;

- Avoir participé à au moins 03 projets d'élaboration de Plans d'urbanisme ;

* **Un Economiste**

- Formation en économie (BAC+5) ;

- Expérience professionnelle de au moins 07 ans dans les domaines de la prévision économique et de la fiscalité locale ou dans le domaine de la gouvernance urbaine ou du développement urbain local ;
- Avoir réalisé au moins 03 études dans le domaine d'audits financiers, ou des finances locales ;
- La connaissance du contexte des communes camerounaises et la justification d'une expérience dans ces domaines sur le plan national ou international seront très appréciées ;

*** Un Environnementaliste**

- Formation en Sciences environnementales (BAC+4) ;
- Expérience professionnelle ayant d'au moins 5 ans en analyse environnementale de projets et en analyse de risques ;
- Disposer d'au moins trois (03) références dans les projets similaires ;
- Bonne connaissance du développement durable ;
- Un Expert en Système d'information Géographique (SIG) :
 - Formation de géomètre, géographie, géomatique ou équivalent (au moins BAC+4) spécialiste en Systèmes d'information Géographique ;
 - Expériences professionnelles d'au moins 5 ans dans le domaine de la cartographie ;
 - Avoir réalisé au moins 02 études dans le domaine de la cartographie numérique ;
 - Maîtrise des logiciels ARCGIS, QGIS et MAPINFO et autre logiciel de cartographie.

Les candidats fourniront la liste du personnel accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées d'au plus trois (03) mois :

- CV daté et signé par le concerné ;
- La copie certifiée du diplôme de chaque personnel ;
- L'attestation de présentation de l'original du diplôme ;

9. Critères d'évaluation Pour les Architectes, une attestation d'inscription à l'ONUC pour l'année en cours ;

Pour les Architectes, une attestation d'inscription à l'ONAC pour l'année en cours ;

Critères éliminatoires Pour les Ingénieurs de Génie Civil, une attestation d'inscription à l'ONIGC pour l'année en cours ;

- Dossier de références techniques de l'expert et de son équipe, avec une telle expérience en étant ASMP, de projets réalisés qui lui permettent de remplir les critères (nom du prestataire, dates, administration responsable bailleur de fonds).

Note d'évaluation du dossier technique de l'équipe à 70 points sur 100, prise en compte dans l'évaluation.

- Ne pas avoir plus de deux (02) études en cours au MINH DU.

Critères essentiels d'évaluation du dossier technique

L'évaluation du dossier technique sera faite sur 100 points sur la base des critères essentiels suivants pour chaque Lot :

- Personnel : 50 points
- Références : 30 points
- Matériel : 05 points
- Capacité financière : 15 points.

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent seront retenus.

10. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Mairie adresse

11. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus à l'issue de cette évaluation seront consultés dans le cadre des Appels d'Offres Restreints conformément à l'article 12 du décret n° 2004/275 portant code des Marchés Publics au Cameroun.

MEIGANGA le 29 Décembre 2023

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 096/AMI/MINTP/SG/CPR-FC/SPM/EE2/2023 DU 13 DECEMBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE L'ELABORATION DU PLAN DE GESTION DE LA BIODIVERSITÉ DES AIRES PROTEGEES DE LA ZONE D'INFLUENCE DU PROJET POUR L'AMÉLIORATION DE LA CONNECTIVITÉ, LA RÉSILIENCE ET L'INCLUSION LE LONG DU CORRIDOR ROUTIER MORA-DABANGA-KOUSSÉRI (PACRI-MDK) DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a sollicité un financement de l'Association Internationale de Développement, pour couvrir le coût du Projet pour l'Amélioration de la Connectivité, la Résilience et l'Inclusion le long du corridor routier Mora-Dabanga-Kousséri (PACRI-MDK) dans la Région de l'Extrême-Nord et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat de consultant individuel en vue de l'élaboration du plan de gestion de la biodiversité dans la zone d'influence du Projet

Le PACRI dont la portée va au-delà de la mise en œuvre d'infrastructures de transport routier vise principalement (1) l'amélioration de la connectivité et des échanges internes et transfrontaliers avec la réhabilitation des tronçons en très mauvais état dont principalement Mora-Dabanga-Kousséri ; (2) l'amélioration de la résilience climatique des infrastructures ; (03) l'amélioration de la résilience et l'inclusion des populations riveraines à travers un meilleur accès aux services de base et aux opportunités socio-économiques.

Il est organisé autour de trois (03) Composantes à savoir :

- Composante 1 : Travaux de réhabilitation et d'entretien des routes ;
- Composante 2 : Amélioration des infrastructures communautaires dans les zones sélectionnées et les communautés d'accueil des refugies de la région de l'Extrême-Nord ;
- Composante 3 : Renforcement institutionnel du secteur des transports

L'exécution du Projet sera assurée par une Unité de Gestion du Projet (UGP), placée sous la tutelle technique du Ministère des Travaux Publics et qui aura pour mission d'assurer la gestion fiduciaire des fonds extérieurs bilatéraux et multilatéraux dédiés au Projet, ainsi que la coordination opérationnelle des activités qui en découlent.

Le plan de gestion de la biodiversité vise à promouvoir la gestion durable des ressources naturelles biologiques de l'ensemble de la zone du projet et en particulier des aires protégées traversées par le projet. Plus spécifiquement, il décrit les mesures de préservation des ressources végétales et animales ayant un intérêt particulier sur le plan de la conservation, de chaque aire protégée affectée par le projet.

Le plan de gestion de la biodiversité doit être élaboré de manière participative et l'implication des parties prenantes en charge de la gestion des aires protégées tant au niveau central que des services déconcentrés, les autres institutions ainsi que les populations environnantes.

2. Objet

Les services de consultant (« Services ») consistent à élaborer le plan de gestion de la biodiversité de la zone d'influence du projet. Le consultant produira au cours de sa mission un rapport de démarrage, un rapport détaillant la gestion de la biodiversité des aires protégées de la zone d'influence du PACRI (versions provisoire et définitive) assorti du plan d'action.

Il est prévu que les prestations soient fournies le long du projet, là où les activités du projet peuvent impacter les ressources naturelles biologiques des aires protégées traversées, et dans les bureaux, sur une période ne dépassant pas cinquante (50) jours calendaires, durée qui ne prend pas en compte les délais d'approbation des différents rapports. Il devra, en outre, être disponible à travailler avec la Cellule d'exécution du Projet dans le cadre de son mandat et démontrer une capacité à rendre compte promptement et efficacement de la gestion de son mandat.

3. Participation et origine

Dans le souci de mettre en cohérence tous ces objectifs, le Ministre des Travaux Publics invite les Consultants individuels (personnes physiques) qualifiés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils présentent les qualifications requises et des expériences pertinentes pour exécuter lesdits services. Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées par le candidat retenu.

La présente mission sera réalisée par un Consultant individuel qui remplira les critères de qualification suivantes :

- justifier d'une qualification universitaire d'au moins cinq ans (Bac+5) dans le domaine de la gestion des ressources naturelles biologique ou dans les domaines similaires ;
- disposer d'une expérience d'au moins dix (10 ans) dans le domaine de la gestion des ressources naturelles ;
- avoir déjà conduit au moins deux (02) études en lien avec l'aménagement des aires protégées, ou l'analyse des impacts des projets d'infrastructures sur la biodiversité et les services écosystémiques.

Comme atouts :

- avoir une bonne maîtrise des exigences des politiques de sauvegarde de la Banque mondiale dont la norme environnementale et sociale n° 6 : *Préservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles biologiques* ;
- Avoir déjà participé à des études portant sur la gestion de la biodiversité dans la zone soudano-sahélienne où se déroulera le projet ou dans une zone similaire ;
- avoir une bonne maîtrise du cadre normatif et réglementaire en matière de gestion des ressources naturelles biologiques, la gestion de l'environnement, le transfert des compétences aux collectivités territoriales décentralisées.

NB : les Consultants seront sélectionnés selon la méthode de Sélection de Consultants individuels telle que décrite dans le Règlement sous-décrite, sur la base du nombre total de projets pertinents et d'expérience présentés et justifiés pour les critères sus référencés.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent parvenir sous pli fermé ou par courrier à l'adresse ci-après en quatre (04) exemplaires dont un original et trois (03) copies **au plus tard 14 jours ouvrables après la publication**, à quinze (15) heures, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

« Appel à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un consultant individuel en vue de l'élaboration du plan de gestion de la biodiversité des aires protégées de la zone d'influence du Projet pour l'Amélioration de la Connectivité, la Résilience et l'Inclusion le long du corridor routier MORA-DABANGA-KOUSSÉRI (PACRI-MDK) dans la région de l'Extrême-Nord ».

A l'attention de Monsieur le Ministre des Travaux Publics
Agence d'exécution de Projet : Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint,
Sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, à Yaoundé.
Téléphone : (237) 666 00 39 34 ; E-mail : csepr_badbm@yahoo.fr

5. Composition du dossier

Le dossier de manifestation d'intérêt du Consultant doit comprendre :

- a. une lettre de motivation datée et signée adressée à Monsieur le Ministre des Travaux Publics, mettant en évidence l'intérêt et la disponibilité du Candidat pour la mission ;
- b. un Curriculum Vitae (CV) daté et signé, comportant les adresses du Candidat (boite postale, téléphone, Email etc.) et mettant en évidence les références et expériences du Consultant ;
- c. des copies des diplômes, attestations et/ou certificat de travail et, tous autres documents démontrant les aptitudes/qualifications des candidats ;

6. Critères d'évaluation

Il est porté à l'attention des candidats que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition de septembre 2023 (« Règlement de Passation des Marchés relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêt ») sont applicables.

7. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessus, **de 09h 00 à 15h 00, heure locale.**

YAOUNDE le 13 Décembre 2023

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

PROJET D'AMENAGEMENT DES ROUTES DE DESENCLAVEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE ET PORTUAIRE DE KRIBI :SERVICE DES CONSULTANTS POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANT POUR LA RÉALISATION DU SUIVI-ÉVALUATION DES IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DES ROUTES DE DÉSENCLAVEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE ET PORTUAIRE DE KRIBI (PARZIK) AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 101/AMI/MINTP/CPR-FC/ICP-PARZIK/SE-CPR-FC/SPM-PARZIK /2023 DU 27 DÉCEMBRE 2023(SERVICES DE CONSULTANTS)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu de la Banque Africaine de Développement, un prêt en vue du financement partiel **du projet d'aménagement des routes de désenclavement de la zone industrielle et Portuaire de Kribi (PARZIK)** et à l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce prêt, pour financer le paiement des prestations **de Consultants pour la réalisation du Suivi-évaluation des impacts socio-économiques du Projet.**

2. Consistance des prestations

Les services prévus au titre de cette prestation sont les suivants de :

- Etablir la situation de référence socio-économique de la Zone d'Influence du Projet (ZIP) ;
- Etablir la situation à mi-parcours du projet ; et
- Evaluation l'impact du Projet (situation à la fin du Projet) , à partir du plan des indicateurs de résultats concernant les indicateurs relatifs à :

- Le volume des échanges du Cameroun avec les autres pays (importations et exportations, en tonnes) ;
- Circulation des biens et des personnes fluidifiées sur les tronçons routiers du Projet (Trafic Moyen Journalier Annuel (TMJA) pour les véhicules légers et les Poids Lourds ;
- Coût du transport (Coût d'Exploitation des Véhicules (CEV) : légers et Poids Lourds)
- Les Conditions de vie des femmes et des hommes dans la Zone d'Influence du Projet (Revenu annuel moyen dans la zone du Projet ; Emplois directs créés dont 30 % de femmes ; Emplois indirects créés dont 40 % de femmes ; le niveau de pauvreté des femmes de la ZIP ...)

- Recueillir les besoins et les attentes de ses populations en général, puis du projet en particulier ;
- Appréhender la perception de ses populations sur la mise en œuvre du projet ;
- Identifier et évaluer les changements et mutations, objectivement mesurés, intervenus sur l'économie du Cameroun et de la sous-Région du faite de l'activité portuaire et dans l'environnement socio-économique des populations bénéficiaires dans différents domaines et du fait de la mise en œuvre du projet notamment: a) l'accessibilité et la mobilité des personnes et des biens dans la ZIP ; b)) les superficies et productions agricoles ; c) entretien routier et entretien des autres ouvrages du projet ; d) les changements d'activités économiques, e) Migrations, f) les modifications des zones/superficies habitées...
- Recueillir la satisfaction de la population après la mise en œuvre du projet.

3. Participation et origine

Le Ministre des Travaux Publics, invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. **Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables).** Les consultants peuvent se mettre en groupement pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Remises des offres

Les expressions d'intérêt doivent être envoyées par courriel ou transmises en six (6) exemplaires dont un (1) original et cinq (5) copies ainsi que la version numérique (Word et pdf) à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 16 Jan 2024, à **15 heures 30 mn** ; heure locale et porter expressément la mention :

« **AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 101/AMI/MINTP/CPR-FC/ICP-PARZIK/SE-CPR-FC/SPM-PARZIK/2023 DU 27 Déc. 2023 POUR LA REALISATION DU SUIVI-EVALUATION DES IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DU PROJET D'AMENAGEMENT DES ROUTES DE DESENCLAVEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE ET PORTUAIRE DE KRIBI (PARZIK)** ».

A l'attention de Monsieur le Ministre des Travaux Publics/ Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint ; Site à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre.

- Adresse géographique : Ministère des Travaux Publics, Yaoundé, Cameroun
- Téléphone : (237) 222 22 44 51/222 22 22 94
- Fax : (237) 222 23 48 78/222 22 22 94
- E-mail : csepr_badbm@yahoo.fr et parzikcprfc@gmail.com

5. Critères d'évaluation

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, Edition d'octobre 2015** », qui est disponible sur le site web de la Banque Africaine de Développement à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés, peuvent obtenir les informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : **entre 09 heures et 15 heures.**

YAOUNDE le 27 Décembre 2023

Le **MINISTRE**

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2023/009/CIPM/MAETUR DU 28/12/2023 POUR LA
SOUSCRIPTION TRIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE POUR LA
COUVERTURE DU PARC AUTOMOBILE DE LA MAETUR.FINANCEMENT : BUDGET MAETUR – EXERCICE
2024 ET SUIVANTS**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la MAETUR lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour la souscription triennale d'une police d'assurance flotte automobile auprès des compagnies d'assurances intéressées.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en un (01) lot. La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel annuel des prestations est de VINGT MILLIONS (20 000 000) Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

Le Maître d'ouvrage entend faire gérer ses polices d'assurance par un courtier ou expert en assurance. Dans ce cas, ce dernier se fera rémunérer par l'assureur, conformément à la réglementation en vigueur dans le secteur des assurances.

5. Financement

Budget MAETUR – Exercice 2024 et suivants dont l'imputation est Opération 156.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté ou obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR sis à l'Immeuble Siège, 2ème étage, porte 401, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de SOIXANTE CINQ Mille (65.000) FCFA au titre des frais de dossier, au Compte d'Affectation Spéciale des marchés n°335 988 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert dans les agences BICEC.

La copie de la quittance devra identifier le payeur comme représentant la compagnie désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté ou obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR sis à l'Immeuble Siège, 2ème étage, porte 401, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de SOIXANTE CINQ Mille (65.000) FCFA au titre des frais de dossier, au Compte d'Affectation Spéciale des marchés n°335 988 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert dans les agences BICEC.

La copie de la quittance devra identifier le payeur comme représentant la compagnie désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en SEPT (07) exemplaires dont UN (01) original et SIX (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, au plus tard le **18/01/2024 avant 10 heures**, heure locale, portant la mention :

**"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2023/009/CIPM/MAETUR DU 28/12/2023,
POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE POUR LA
COUVERTURE DU PARC AUTOMOBILE DE LA MAETUR
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ".**

9. Delai de Livraison

La période de couverture est de TRENTE SIX (36) mois, répartis comme suit :
Une tranche ferme de DOUZE (12) mois ;
Deux tranches conditionnelles de DOUZE (12) mois chacune.

10. Cautionnement Provisoire

Les soumissionnaires devront joindre à leur offre une caution de soumission d'un montant équivalent à UN MILLION DEUX CENT MILLE (1 200 000) Francs CFA.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de TROIS (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en DEUX (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques aura lieu le **18/01/2024 à 11 h 00**, heure locale, dans la salle de conférence de la MAETUR, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. L'ouverture des offres financières aura lieu à une date ultérieure.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Absence de caution de soumission – Dossier administratif non conforme au-delà de QUARANTE HUIT (48) heures après notification de la non-conformité au soumissionnaire concerné – Fausses déclarations ou fourniture de pièces falsifiées ou non authentiques (l'autorité contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de toute pièce présentant un caractère douteux) – Présence d'une information financière dans le dossier technique – Score de qualification inférieur au seuil minimum de 80% des critères essentiels – Défaut d'agrément du MINFI – Offre technique non conforme aux spécifications techniques du DAO – Non-respect du tarif minimum officiel obligatoire (RC automobile) – Offre financière inférieure à 90 % du montant du marché et/ou non conforme – Absence Etats C1, C4,

C10b et C11 pour l'une des années 2020, 2021, 2022, documents certifiés par les Services du MINFI et datant de moins de 3 mois – Etats C4 et C11 déficitaires pour l'une des années 2020, 2021, 2022.

2. Critères essentiels

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	03
Références générales du soumissionnaire (représentativité territoriale) ;	06
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	15
Description détaillée des garanties offertes	16
Modalités de mise en jeu de la garantie	12
Couverture des engagements réglementés	15
Couverture de la marge de solvabilité	15
Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	13
Couverture de réassurance dans la branche considérée	05
TOTAL	100

Méthode de sélection

Le soumissionnaire sera choisi par la méthode de sélection du mieux-disant par combinaison des critères techniques et financiers conformément aux procédures décrites dans le présent DAO suivant la formule :

$$\text{Nf} = \underline{(80 \times \text{note technique})} + \underline{(20 \times \text{note financière})}$$

100

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur Offres pendant QUATRE VINGT DIX (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071) ; Tél. : 222 22-31-13/ 222 22-21-02 ; Fax : 222 23-31-90. Email : contact.sma@maetur-cameroun.com

YAOUNDE le 28 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANGA LOUIS ROGER

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

AVIS DE SOLlicitATION À MANIFESTATION D'INTERET N° 028 RELATIF A LA SELECTION DES PRESTATAIRES LOCAUX DE SERVICES (PLS) EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT EN APPUI-CONSEIL DES BENEFICIAIRES DES SUBVENTIONS PAR BONS ELECTRONIQUES DANS LE CADRE DU PATNUC DATE : 28 DECEMBRE 2023 FINANCEMENT : IDA 69870-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés de ce projet publié dans le Journal des Marchés (JDM) en date du 14 mars 2023, dans Cameroon Tribune du 17 mars 2023 et dans STEP le 20 mars 2023.

Le Gouvernement du Cameroun a bénéficié d'un prêt de la Banque mondiale d'un montant de 100 millions USD pour mettre en œuvre le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC). Le PATNUC est placé sous la tutelle du MINPOSTEL et a pour objectif d'accroître l'inclusion numérique et l'utilisation de solutions agricoles numériques par des petits exploitants agricoles acteurs des chaînes de valeur agricoles cibles. Ainsi, le PATNUC incarne l'approche de la transformation numérique, ciblant un secteur hautement stratégique pour le Cameroun tout en proposant de réformer le cadre réglementaire du secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Ce projet, avec son investissement dans la connectivité et les compétences numériques, soutient des interventions qui tirent parti des innovations numériques pour stimuler la croissance agricole, afin de contribuer en fin de compte à l'amélioration de la qualité des moyens de subsistance en milieu rural.

Le PATNUC est structuré autour de 4 composantes : (i) Stratégie, politique publique et réglementation numériques pour l'inclusion et la transformation numérique ; (ii) connectivité et inclusion numériques ; (iii) facilitation de l'implémentation des solutions numériques basées sur les données dans le secteur agricole ; et (iv) gestion du projet et l'engagement citoyen. Ainsi, le gouvernement à travers la SND30, ambitionne d'enclencher véritablement la transformation structurelle de l'économie camerounaise qui s'appuiera sur une modernisation du secteur agricole (agriculture, élevage, pêche et aquaculture) à travers l'amélioration de la productivité et la compétitivité des exploitations familiales agricoles et la promotion d'une dynamique d'industrialisation véritable. La modernisation du secteur agricole devra s'appuyer sur l'écosystème numérique en constante évolution dans le pays qui trace la voie de l'économie numérique.

L'atteinte des objectifs de la composante 3 nécessite un accompagnement adéquat des bénéficiaires de subventions sur divers aspects, d'où le recours aux PLS.

2. Objet

L'objectif principal du mandat du Prestataire Local de Service (PLS) consiste à apporter des services d'appui-conseil aux bénéficiaires de subventions du Projet.

3. Consistance des prestations

OBJECTIFS SPECIFIQUES

De manière spécifique, le PLS est appelé à :

- Sensibiliser les bénéficiaires sur les activités du projet et sur les conditions d'éligibilité des bénéficiaires ;
- Former les bénéficiaires sur les activités relatives à la subvention par bons d'achat électroniques ;
- Identification des agrodealers (fournisseurs de semences, engrais, pesticides et petits équipements d'agriculture et d'élevage) en activité dans le bassin d'intervention ;
- Renforcement des capacités des agrodealers afin qu'ils répondent à la demande des agriculteurs et éleveurs éligibles à la subvention dans le bassin d'intervention ;
- Accompagner les bénéficiaires à la réalisation de leurs activités liées à la subvention des bons d'achat électroniques : enregistrement dans la plateforme, géolocalisation des parcelles, mobilisation des fonds dans les IFP, commande des intrants auprès des fournisseurs accrédités, réception et utilisation des intrants, etc. ;
- Renseigner le système de suivi-évaluation et prendre part aux autres activités de suivi-évaluation du projet.

RESULTATS ATTENDUS

- Les bénéficiaires sensibilisés sur les activités du projet et sur les conditions d'éligibilité des bénéficiaires ;
- Les bénéficiaires formés sur les activités relatives à la subvention par bons d'achat électroniques ;
- Des agrodealers (fournisseurs de semences, engrais, pesticides et petits équipements d'agriculture et d'élevage) en activité identifiés dans le bassin d'intervention ;
- Les capacités des agrodealers renforcés afin qu'ils répondent à la demande des agriculteurs et éleveurs éligibles à la subvention dans le bassin d'intervention ;
- Les bénéficiaires à la réalisation de leurs activités liées à la subvention des bons d'achat électroniques accompagnés : enregistrement dans la plateforme, géolocalisation des parcelles, mobilisation des fonds dans les IFP, commande des intrants auprès des fournisseurs accrédités, réception et utilisation des intrants, etc. ;
- Le système de suivi-évaluation renseigné et la participation aux autres activités de suivi-évaluation du projet effectuée.

4. Période d'exécution

Les prestations objet du présent mandat courent sur une période d'un (1) an éventuellement renouvelable après évaluation des performances de la période antérieure.

La présente mission sera réalisée dans les dix (10) régions du Cameroun. La sélection des consultants se fera par région, chaque consultant a possibilité de postuler dans plusieurs régions en proposant des équipes différentes

5. Participation et origine

Le PLS devra jouir d'un statut de cabinet-conseil ou toute autre organisation disposant d'une expertise dans le domaine de l'entrepreneuriat rural, d'un dossier fiscal à jour et d'une équipe dédiée pour la mission. Il devra répondre au profil suivant :

- Au moins 5 ans d'expérience en accompagnement dans le milieu rural ;
- Au moins 3 ans d'expérience en entrepreneuriat agricole ;
- Au moins 02 ans d'expérience dans la Région d'intervention sollicitée ;
- Disposer d'une équipe/personnel adaptée pour la mission et composée au minimum de :
 - 01 titulaire d'un diplôme en informatique ou télécommunications d'au moins niveau baccalauréat et avec au moins deux ans de travail ;
 - Un diplômé en productions animales au moins d'un baccalauréat doté d'une expérience dans les filières poisson ou lait et au moins deux ans d'expériences de travail ;
 - Un diplômé en productions végétales au moins d'un baccalauréat doté d'une expérience dans les filières riz ou manioc et au moins deux ans d'expériences de travail ;
 - Un diplômé en comptabilité, marketing ou Banque au moins d'un baccalauréat avec au moins deux ans d'expériences de travail devant servir à l'accompagnement en éducation financière. ;

Par ailleurs, le PLS sera appelé à recruter les techniciens agricoles spécialisés en digitalisation agricole formés dans les centres de formations bénéficiaires de la subvention du PATNUC en cas de besoin.

6. Remises des offres

Les termes de référence de cette prestation sont disponibles dans le UNDB online (<https://devbusiness.un.org>) et peuvent être obtenus en version PDF par courriel à : procurement_recpls@patnuc.cm .Les Consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires aux jours et heures ouvrables auprès de l'UGP du Projet au numéro de téléphone : (237) 242 237 222, Email : procurement@patnuc.cm .Les manifestations rédigées en français ou en anglais seront reçues aux jours et heures ouvrables auprès de l'UGP du Projet sis à la Poste Centrale (Bâtiment MINPOSTEL situé entre la Poste Centrale et ENEO Centrale) ou en six(6) exemplaires (01 Original et 5 copies) en copie physique ou par voie électronique à l'adresse procurement_recpls@patnuc.cm au plus tard le **19 Janvier à 17 heures** et portant la mention :

*« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTERET N°028 DU 28 Décembre 2023 RELATIF À LA
SELECTION DES PRESTATAIRES LOCAUX DE SERVICES (PLS) EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT EN
APPUI-CONSEIL DES BENEFICIAIRES DES SUBVENTIONS PAR BONS ELECTRONIQUES DANS LE CADRE DU
PATNUC
REGION DE»*

7. Composition du dossier

Le Coordonnateur National du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC) invite, en vue d'élaborer la liste restreinte, les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets/groupement de cabinets intéressés doivent fournir les informations (dépliants, brochures, etc.) indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Cette manifestation devra contenir :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur National du PATNUC et indiquant le ou les départements d'intervention sollicités ;
- La justification du statut juridique du Consultant ;
- Les pièces justificatives permettant la vérification des critères de présélection tels que présentés ci-dessus. Toute information pertinente non justifiée sera sans importance.

N.B. : Un PLS peut intervenir dans plus d'une région et produira dans ce cas un dossier par Région d'intervention sollicitée.

8. Critères d'évaluation

Il est porté à l'attention des Consultants que les Cabinets ou Groupement de Cabinets/Bureau d'études seront sélectionnés selon la Méthode « **Sélection Fondée sur la Qualification des Consultants** » (SQC) telle que décrite dans le **Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale édition de Novembre 2020 et septembre 2023** . La langue de travail est le français et l'anglais. Il est également porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 7.11 et 7.12 dudit Règlement relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

YAOUNDE le 28 Décembre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINDFRED

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°008 /AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2023
DU 29 DÉCEMBRE 2023 RELATIF À LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03)
NOUVEAUX BÂTIMENTS DE STOCKAGE OIGNON AVEC BLOCS LATRINES DE DEUX (02) CABINES DANS
LA RÉGION DU NORD, POUR LE COMPTE DU PADFA II EN TROIS (03) LOTS**

FINANCEMENT

FONDS INTERNATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE (FIDA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Contexte : Le Gouvernement du Cameroun a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement dont il envisage de faire partiellement usage pour couvrir la réalisation des présents travaux. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – Phase II (PADFA II).

Le Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – Phase II (PADFA II) envisage d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché « relatif à la réalisation des travaux de construction de trois (03) nouveaux bâtiments de stockage oignon avec blocs latrines de deux (02) cabines dans la Région du Nord, pour le compte du PADFA II, en trois (03) lots ».

2. Consistance des prestations

Lot 1, 2, 3 : Chaque site sera constitué d'un magasin de stockage de production, et d'un bloc latrine à double cabine. Les corps d'état qui font objet de réalisation sont :

LOT 100 : TRAVAUX PRÉLIMINAIRES	LOT 600 : ÉLECTRICITÉ
LOT 200 : FONDATIONS	LOT 700 : ENDUIT ET REVÊTEMENT
LOT 300 : MAÇONNERIE ET ÉLEVATION	LOT 800 : PEINTURE
LOT 400 : CHARPENTE, COUVERTURE ET PLAFONDS	LOT 900 : ASSAINISSEMENT ET VRD
LOT 500 : MENUISERIE ALU, BOIS ET MÉTALLIQUE	LOT 1000 : PRISE EN COMPTE DE L'ASPECT ENVIRONNEMENTAL

3. Allotissement

Les travaux, ainsi que le ou les marchés qui devraient être attribués sont répartis en trois (03) lots tel que présentés dans le tableau ci-dessous.

LOTS	COOPÉRATIVES BÉNÉFICIAIRES	LOCALITÉS
Lot 1 :Travaux de construction d'un (01) magasin de Stockage de Production d'Oignons (MS-PO1) de capacité 100 tonnes avec un bloc latrine de deux cabines dans la Localité de Pelgue, Arrondissement de Figuil, Département du Mayo-Louti, Région du Nord.	COOP-CA DEVAMISSA	Pelgue
Lot 2 :Travaux de construction d'un (01) Magasin de Stockage de Production d'Oignons (MS-PO2) de capacité 300 tonnes avec un bloc latrine de deux cabines dans la Localité de Ngong, Arrondissement de Tchéboa, Département de la Bénoué, Région du Nord.	COOP-CA NDEMRI TIGNÉRE	Ngong (Antenne Lakaré)
Lot 3 :Travaux de construction d'un (01) Magasin de Stockage de Production d'Oignons (MS-PO2) de capacité 300 tonnes avec un bloc latrine de deux cabines dans la Localité de Wastang, Arrondissement de Garoua II, Département de la Bénoué, Région du Nord.	COOP-CA BEMBAL TIGNÉRE	GAROUA II (WASTANG)

4. Participation et origine

L'Appel d'Offres est ouvert à quiconque souhaite y participer, pourvu qu'il remplisse les conditions requises. Sous réserve des restrictions énoncées dans le Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires habilités peuvent s'associer à d'autres soumissionnaires afin d'être mieux à même de réaliser l'ensemble des travaux

5. Acquisition du Dossier

Les soumissionnaires désireux de présenter une offre devront se procurer le Dossier d'Appel d'Offres dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable, de deux cent mille (200 000) Francs CFA. La méthode de paiement sera en espèce, dans le Compte de l'ARMP N°33598800001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics, auprès des Agences de la Banque Internationale pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

6. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles et une version électronique format PDF (joindre également un format Word de l'offre financière) desdites Offres sur une (01) clé USB, seront adressées sous plis et scellés, au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : +237 222 20 74 44. E-mail padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard le 25 janvier 2024 à 13 Heures précises (heure locale) et devront porter la mention suivante :

« Travaux de construction de trois (03) nouveaux bâtiments de stockage oignon avec blocs latrines de deux (02) cabines dans la Région du Nord, en trois (03) lots, pour le compte du PADFA II »
 « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

N.B. : - Les soumissions par voies électroniques ne sont pas acceptées ;
 - Les soumissions hors délai ne seront en aucun cas acceptées ;
 - Toutes les offres devront être assorties d'une garantie de soumission, et par lot.

7. Delai de Livraison

La durée d'exécution des travaux est de six (06) mois pour chaque lot. Elle prend effet dès notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

8. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être assorties d'une caution de soumission par lot d'un montant de :

LOTS	Montant Caution de
LOT1 :Travaux de construction d'un (01) magasin de Stockage de Production d'Oignons (MS-PO1) de capacité 100 tonnes avec un bloc latrine de Deux cabines dans la Localité de Pelgue, Arrondissement de Figuil, Département du Mayo-Louti, Région du Nord.	1 200
LOT 2 :Travaux de construction d'un Magasin de Stockage de Production d'Oignons (MS-PO2) de capacité 300 tonnes avec un bloc latrine de deux cabines dans la Localité de Ngong, Arrondissement de Tchéboa, Département de la Bénoué, Région du Nord.	3 000
LOT 3 : Travaux de construction d'un Magasin de Stockage de Production d'Oignons (MS-PO2) de capacité 300 tonnes avec un bloc latrine de deux cabines dans la Localité de Wastang, Arrondissement de Garoua II, Département de la Bénoué, Région du Nord.	3 000

Ladite caution de soumission sera délivrée par une banque ou compagnie d'assurances agréée par le MINFI.

Veillez noter qu'aucune séance d'information ne sera organisée à l'intention des soumissionnaires selon les modalités indiquées dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres, dans la Section II du dossier.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le 25 janvier 2024 à 14 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II, sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

10. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

a) Portant sur les pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

b) Portant sur l'Offre technique

- Non satisfaction d'au moins 31 oui sur 38 sous critères essentiels pour chaque lot, soit 80% « oui ».
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

c) Portant sur l'Offre financière

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financières des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres.

L'évaluation relative à la qualification des candidats portera sur 38 sous critères essentiels pour chaque lot, dont :

a) Personnels clés sur 19 sous critères ;

b) Moyens matériels de l'entreprise sur 08 sous critères ;

c) Expériences sur 02 sous critères ;

d) Proposition technique sur 02 sous critères ;

e) Conditions d'acceptation du marché sur 02 sous critères ;

f) Capacité financière et chiffre d'affaire sur 01 Sous Critère ;

g) Présentation générale de l'offre sur 04 sous critères.

11. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée, sera évaluée la moins-disante.

Une entreprise ou groupement d'entreprises sera sélectionné, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA, qui peut être consulté à l'adresse suivante: www.ifad.org/fr/project-procurement. Le processus d'Appel d'Offres comportera un examen et une vérification des qualifications et des prestations antérieures; il sera notamment procédé à un contrôle des références préalablement à l'attribution du marché.

NB : Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de 2 lots.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt jours (120) jours à la date limite fixée pour la remise des offres.

YAOUNDE le 29 Décembre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

COMMUNE DE MAKENENE

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°012/AONO/C.MAK/CIPM/2023 DU 12/08/2023 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS LATRINES A SIX (06) COMPARTIMENTS A EM ANDOUMALONG, EM MOCK-SUD, EP MAKENENE-CENTRE DANS LA COMMUNE DE MAKENENE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LOTS	Attributaire	Projets	Montant TTC (en FCFA)	Montant TTC en lettre (en CFA)	Délai d'exécution
LOT5	MAK SHINE, Tél : 671 3757 67	<i>Construction de trois latrines à six compartiments à EM Andoumalong, EM Mock-sud, EP Makéné-né-centre</i>	10.363.998	<i>Dix millions trois cent soixante-trois mille neuf cent quatre-vingt-dix huit</i>	Six mois

Ladite ou lesdites entreprises est invitée à se présenter à la Commune de Makéné-né dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés par conséquent de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la porte 112 de l'hôtel de ville de Makéné-né.

MAKENENE le 4 Octobre 2023

Le MAIRE

IMBENG DAVID

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

COMMUNIQUE N° 007/F PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET INDIVIDUELLE ACCIDENT EN FAVEUR DU PERSONNEL DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET DE L'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN (PATNUC) ET LEURS AYANTS DROITS DESCRIPTION DU MARCHÉ : SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET INDIVIDUELLE ACCIDENT EN FAVEUR DU PERSONNEL DE L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET DE L'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC) ET LEURS AYANTS DROITS DURÉE : DOUZE (12) MOIS DÈS NOTIFICATION DE L'ORDRE DE SERVICE DE DÉMARRER LES PRESTATIONS DATE SIGNATURE DE LA LETTRE DE MARCHÉ : EN COURS

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Soumissionnaire retenu		
Nom et adresse du soumissionnaire retenu	Prix offert par le soumissionnaire retenu à l'ouverture (TTC)	Prix final (TTC)
ZENITHE INSURANCE S.A BP. 1540– YAOUNDE Tel: (+237) 233 43 41 32	21 815 254 F CFA	21 815 221 F CFA HT

Autres soumissionnaires évalués			
Nom des soumissionnaires évalués	Prix lus lors de l'ouverture des plis TTC	Prix évalué de l'offre TTC	Observations
SANLAM CAMEROUN BP 11315 Yaoundé, Tel : 222 22 28/ 233 44 61 68	17 394 580 F CFA	17 394 580 F CFA	Offre non conforme pour l'essentiel
CHANAS ASSURANCES S.A BP 109, Tel : 233 42 14 74/ 676 803 983/ 699 30 27 13	28 790 125 F CFA	28 790 125 F CFA	Offre non conforme pour l'essentiel
ASSURANCES GENERALES DU CAMEROUN (AGC) BP : 1290 Yaoundé, Tel 233 43 89 38/ 233 43 74 89	22 947 241 F CFA	22 947 241 F CFA	Offre non conforme pour l'essentiel
CPA du Cameroun BP 2980 Yaoundé Tel 698 66 16 25 / 222 31 70 81	36 116 065 F CFA	36 116 065 F CFA	Offre non conforme pour l'essentiel



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES PRODUCTIONS ANIMALES

ADDITIF N°001/A/SODEPA/CIPM/2023 DU 28 DECEMBRE 2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/SODEPA/CIPM/2023 DU 14 DECEMBRE 2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE BOUCHERIE MODERNE AU QUARTIER CITE VERTE YAOUNDE POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION DES PRODUCTIONS ANIMALES (SODEPA).

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au Service des Marchés et du Patrimoine de la SODEPA au plus tard le 29 DECEMBRE 2023 à 12 heures, heure locale dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enveloppe A : offre administrative ; - Enveloppe B : offre technique ; - Enveloppe C : offre financière. <p>Ces trois enveloppes seront contenues dans une quatrième et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/SODEPA/CIPM/2023 DU 14 DECEMBRE 2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE BOUCHERIE MODERNE AU QUARTIER CITE VERTE YAOUNDE POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE DE DEVELOPPEMET ET D'EXPLOITATION DES PRODUCTIONS ANIMALES (SODEPA) « À N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au Service des Marchés et du Patrimoine de la SODEPA au plus tard le 05 Janvier 2023 à 12 heures, heure locale dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enveloppe A : offre administrative ; - Enveloppe B : offre technique ; - Enveloppe C : offre financière. <p>Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/SODEPA/CIPM/2023 DU 14 DECEMBRE 2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE BOUCHERIE MODERNE AU QUARTIER CITE VERTE YAOUNDE POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE DE DEVELOPPEMET ET D'EXPLOITATION DES PRODUCTIONS ANIMALES (SODEPA) « À N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>

2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>VOIR FICHER JOINT</p>

YAOUNDE le 28 Décembre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

KOULAGNA KOUTOU DENIS

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !